ACFCAM

CTFC

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

(ACFCAM)

CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE

(CTFC)

RAPPORT D'ACTIVITES SECOND SEMESTRE 2011

giz

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
FFEM

UICN Comité Français

ACP FLEGT Support Programme

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION **1**

1. Les programmes et projets mis en œuvre par le Centre technique de la Forêt Communale **1**

1.1. Le Programme d'Appui aux forêts communales du Cameroun (PAF2C) **2**

2. Les bailleurs de fonds **4**

2.1. FFEM - AFD 4

2.2. GIZ 4

2.3. FAO (programme d'Appui ACP-FLEGT) 4

2.4. Le Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). 4

2.5. LE FEICOM et le PNDP 4

3. Les ressources humaines **4**

3.1.1. Les Départs **4**

3.1.3. Organigramme du PAF2C **5**

3.1.4. Organigramme du projet PPI-FFEM du CF-UICN **6**

3.1.5.* Organigramme *du projet FLEGT/FAO **6**

3.1.5 : Organigramme projet FLEGT/FAO **7**

Figure 3 : Organigramme projet FLEGT/FAO 7

3.1.6. Accueil des stagiaires au CTFC **8**

4. Les moyens matériels **8**

PARTIE I : RAPPORT TECHNIQUE **9**

I. COMPOSANTE 1 ..... **10**

APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE CREATION DES FORÊTS COMMUNALES ET PROMOTION DU CONCEPT AU SEIN DE LA COMIFAC **10**

I/APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE CREATION DES FORÊTS COMMUNALES ET PROMOTION DU CONCEPT AU SEIN DE LA COMIFAC **11**

I.1.Appui au Processus de classement des forêts communales 11

I.2. Activités de l'ACFCAM 12

1.3. Promotion du concept de forêt communale au sein des pays de la COMIFAC 14

1.5. Actualisation des manuels de procédure du PAF2C..... 15

II. COMPOSANTE 2 16

II/ APPUI A L'AMENAGEMENT ET A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS COMMUNALES 17

II.1. Appui à l'aménagement forestier 17

II.2 Amélioration du cadre contractuel relatif à l'aménagement et à l'exploitation des forêts communales 19

II.3. La lutte contre l'exploitation illégale des forêts communales de Messamena/Mindourou et sur le territoire de la commune d'olanguina, ... 19

II.4. L'appui à la mise en place et au renforcement des capacités des Comités paysans forêts.... 21

II.5. Renforcement des capacités institutionnelles des CPF dans la gestion durable des forêts 24

II.6. La mise en œuvre du projet FAO/FLEGT sur l'adaptation technique des inventaires d'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT..... 24

II.7. Superposition du titre forestier et minier dans la forêt communale de Djoum 26

COMPOSANTE III 27

III/ APPUI A LA VALORISATION DES PRODUITS DE LA FORÊT COMMUNALE 28

III.1. Mise en œuvre du projet « Exploitation et commercialisation des produits forestiers non ligneux ; option de développement local et de conservation de la biodiversité » 28

III.2. SIM PFNL (Système d'Information sur les Marchés des PFNL)..... 31

COMPOSANTE IV. 32

IV/ APPUI A L'AMELIORATION DU NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS ET PROMOTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL. 33

COMPOSANTE V 34

V/ LIMITATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA GESTION FORESTIERE, REBOISEMENT ET PARTICIPATION A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 35

V.1. Organisation de l'atelier international de réflexion et d'échange sur « appuyer les collectivités locales et leurs communautés sur des activités de plantation forestière. 35

V.2. Participation au Comité de pilotage du projet de reboisement communal Ville de Paris..... 37

V.3. Appui à la réalisation d'études d'impact environnementale (EIE)..... 38

COMPOSANTE VI 39

VI.PERENNISATION DU CTFC ET DES CELLULES DE FORESTERIE COMMUNALE 39

VI. PERENNISATION DU CTFC ET DES CELLULES DE FORESTERIE COMMUNALE 40

VI.1.Réponses aux appels à projets et poursuite des appuis de la Coopération allemande..... 40

VI.2. Formation des cellules de Foresterie Communales 40

VI.3 : Nouveaux partenariats prometteurs pour les Communes 41

VII. ACTIVITES TRANSVERSALES 43

VII.1. Activités de lutte contre le VIH SIDA 43

PARTIE II : RAPPORT FINANCIER 45

INTRODUCTION 46

COMMENTAIRE FFEM : 60

LE FONDS GIZ 61

LE FONDS FAO 65

LE PROJET UICN 70

INTRODUCTION

Le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) enregistrée le 30 juillet 2009 sous le N°001000/RDA/JO6/BAPP portant liberté d'association au Cameroun est l'agence d'exécution de l'Association des communes forestières du Cameroun (ACFCam) pour la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Forêts communales du Cameroun (PAF2C).

Le CTFC est chargé de :

- Appuyer les communes pour le classement de leur forêt communale, l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'aménagement
- Appuyer le ministère chargé des Forêts dans sa contribution aux processus de classement et d'aménagement des forêts communales
- Appuyer les communes pour l'exploitation et la mise en marché des produits de leur forêt (bois et autres ressources)
- Appuyer la création d'entreprises (communales, coopératives ou privées) pour la valorisation locale des essences (scieries artisanales, ateliers de menuiserie)
- Promouvoir les initiatives de développement local centrées sur la forêt
- Appuyer la création de forêts par plantation, en particulier grâce à des opérations de compensation carbone conduites avec des collectivités locales européennes
- Appuyer la certification de l'origine légale des bois et de gestion durable des forêts
- Former des élus et des cadres municipaux et promouvoir la gouvernance locale
- Former de jeunes ruraux aux métiers de la forêt
- Réaliser des prestations de services pour le compte de communes.

Pour réaliser les activités lui permettant d'atteindre ses missions, le CTFC bénéficie d'appuis financiers de divers bailleurs de fonds au premier rang desquels le FFEM et la GIZ, au travers de conventions et accords de partenariats.

Nous notons également les contributions financières des bailleurs obtenues au travers des réponses aux appels à propositions des projets que sont :

- Les financements du Programme d'appui ACP-FLEGT de la FAO sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT qui s'est achevé au mois de décembre 2011 ;
- Les financements du Comité français de l'UICN sur le thème «Exploitation et commercialisation de produits forestiers non ligneux pour le maintien de la biodiversité forestière».

Dans les jours à venir, le CTFC sera aussi fixé sur les financements du GEF5 dont la fiche de projet a été endossée par le Ministère de l'environnement et du développement durable pour travailler sur le changement climatique.

1. Les programmes et projets mis en œuvre par le Centre technique de la Forêt Communale

Le « Programme d'appui aux Forêts communales du Cameroun (PAF2C) » est le produit de la volonté conjointe de l'ACFCam (Association des Communes forestières du Cameroun) et du groupement FNCoFor/ONF (Fédération nationale des Communes forestières de France et son partenaire technique, l'Office national des Forêts) de renforcer le réseau des forêts communales en accompagnant le processus

de décentralisation de la gestion des ressources naturelles. Ce programme bénéficie de l'appui financier de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et Française (FFEM).

1.1. **Le Programme d'Appui aux forêts communales du Cameroun (PAF2C)**

Le PAF2C se décline en six objectifs spécifiques :

- Assurer un appui institutionnel au processus de création des forêts communales et promouvoir le concept au sein de la COMIFAC
- Aménager et gérer durablement les forêts communales
- Mieux valoriser les produits de la forêt communale
- Améliorer le niveau de vie des populations en encourageant les stratégies de développement local
- Limiter les impacts environnementaux de la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique
- Assurer la pérennité du Centre Technique de la Foresterie Communale (CTFC) et des cellules de foresterie communale.

Le programme se déroule sur une période de quatre années avec l'ACFCAM comme maître d'ouvrage et le CTFC comme maître d'œuvre.
Les bénéficiaires du Programme d´Appui aux Forêts Communales du Cameroun (PAF2C) sont les Communes membres de l´ACFCAM et leurs cellules de foresterie communale.

Afin de contribuer à la gestion durable des forêts et d'augmenter l'impact de celle-ci sur la réduction de la pauvreté, le Cameroun et l'Union Européenne ont conclu en mai 2010 un Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'Application des règlementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Cet accord vise à améliorer la gouvernance forestière et de s'assurer que le bois importé dans l'UE remplit toutes les exigences réglementaires du Cameroun.

1.2. Le Programme d'Appui ACP – FLEGT de la FAO

Dans ce contexte, un projet financé par l'Union Européenne est actuellement en charge de la mise en place d'un système de traçabilité du bois (projet "Mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun", sous la responsabilité du bureau SGS[1]). Ce système sera testé dans un site pilote sans doute dans la région Est du Cameroun et couvrira les différents titres forestiers, dont les forêts communales.
Le Programme d'appui ACP-FLEGT fournit aux pays ACP une assistance visant l'application du Plan d'action FLEGT de l'Union européenne et appuie leurs activités de collecte, analyse et dissémination des informations et des leçons apprises dans le cadre du processus FLEGT entre les groupes de parties prenantes des pays ACP.
Les appels à propositions sont organisés deux (02) fois par an et les Organisations gouvernementales et ONG, associations du secteur privé sont éligibles.
En début d'année 2010, L'ACFCAM/CTFC a répondu à l'appel à propositions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié par le biais de son Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'Appui ACP-FLEGT).
La proposition de l'ACFCAM a été sélectionnée et en Septembre 2010, La FAO et l'ACFCAM ont signé un protocole d'accord où la FAO verse à l'ACFCAM une contribution financière d'un montant de USD

[1] Société Générale de Surveillance

115,000 (cent quinze mille USD) pour travailler sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT .

1.3. Le projet PPI-FFEM du Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Depuis 2005, l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCam), regroupant des communes forestières de l'Est, du Centre et du Sud Cameroun, travaille au classement de forêts communales, à la mise en œuvre de plans d'aménagement forestiers et à la valorisation de produits forestiers ligneux et non ligneux (PFNL), à travers un organe technique appelé le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

Dans le cadre du Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun (PAF2C), le CTFC, au-delà de l'appui qu'il donne aux communes dans la gestion de leurs forêts, veut mettre un accent particulier sur la valorisation de ces PNFL (djanssang, mangue sauvage, jujube, poivre, graines et huile de Moabi), aujourd'hui exploités d'une façon traditionnelle et informelle, qui rend difficile l'écoulement vers les marchés locaux ou d'exportation. Comme l'obtention d'un permis d'exploitation des PFNL reste contraignante administrativement, la tendance générale est de rester dans l'illégalité.

L'objectif du projet est de légaliser l'exploitation et améliorer la commercialisation des PFNL dans 9 bassins de production correspondant à 9 communes des régions Est, Centre et Sud du Cameroun.

Par ailleurs, dans la région Est, l'ACFCam a créé en 2009 un Système d'Information des Marchés (SIM) qui sert à mettre en réseau les acteurs intervenant dans les filières de PFNL et à faciliter la commercialisation des produits en centralisant l'information sur la demande et l'offre (produits, quantité, prix, localisation) ; le SIM sera étendu grâce au projet.

Le projet touchera directement environ 2 250 personnes.

Les filières des PFNL ainsi structurées permettront d'améliorer les méthodes de collecte et de conservation des fruits et des graines et d'abandonner des techniques qui ne sont pas toujours favorables au maintien de la biodiversité forestière. Les revenus issus de la commercialisation de ces produits bénéficieront aux populations.

Les principales activités prévues sont :

1. Obtention des permis d'exploitation des PFNL pour 4 organisations faitières, situées dans les communes de Batouri et Dimako à l'Est, Messondo au Centre et Djoum au Sud ; elles seront converties en SARL afin d'avoir accès à ces permis ;
2. Elaboration de 4 plans de gestion des PFNL et intégration de ceux-ci dans les plans d'aménagement des 4 forêts communales (surface forestière de 14000 ha à Batouri, 16 250 ha à Dimako, 17 000 ha à Messondo et 15 250 ha à Djoum) ;
3. Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et managériales des 4 groupes de producteurs ciblés (environ 40 producteurs par SARL, soit un total d'environ 160 personnes) qui seront dotés de machines pour le traitement des produits ;
4. Renforcement/restructuration du système d'information des marchés des PFNL avec un répertoire d'acteurs des 9 communes ciblées : 6 communes qui en font déjà partie (Dimako, Doumé, Lomié, Batouri, Ndélélé, Mbang) et 1 nouvelle (Mindourou) à l'Est plus la commune de Messondo au Centre et de Djoum au Sud.

Le projet d'une durée de deux ans travaillera en étroite collaboration avec le Ministère des Forêts et de la Faune au Cameroun (**MINFOF**) et la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (**GIZ)** à travers le ProPSFE, avec lequel le CTFC met déjà en œuvre le système d'information dans les communes de l'Est.

2. Les bailleurs de fonds

2.1. FFEM - AFD

Le FFEM a continué à soutenir nos activités au cours de ce second semestre 2011. Le rapport financier du FFEM contenu dans la deuxième partie dudit rapport présente lesdites contributions.

2.2. GIZ

Reconnu comme principal partenaire du PAF2C avec le FFEM, l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) est restée mobilisée au cours du second semestre 2011 pour appuyer les activités programmées. Le rapport financier de la GIZ contenu dans la deuxième partie dudit rapport présente lesdites contributions. Toutefois certaines contributions financières de la GIZ ne sont pas encore comptabilisées à l'instar de la mise à disposition du CTFC des AT GIZ, mise à disposition des fournitures du bureau, des chauffeurs et véhicules GIZ.

2.3. FAO (programme d'Appui ACP-FLEGT)

la FAO verse à l'ACFCAM sur une durée d'un an une contribution financière d'un montant de **USD 115,000 (cent quinze mille USD)** pour travailler sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT dans le cadre de son programme d'appui ACP-FLEGT . Ces financements s'arrêteront en Décembre 2011 et les rapports relatifs à ce projet peuvent être téléchargés sur le site web du CTFC.

2.4. Le Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

L'ACFCAM bénéficiera sur une période de deux ans c'est-à-dire jusqu'en septembre 2013 d'un financement du Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour travailler sur le thème «Exploitation et commercialisation de produits forestiers non ligneux pour le maintien de la biodiversité forestière». Ce montant s'élève à **32 300 euros**.

2.5. LE FEICOM et le PNDP

Le FEICOM et le PNDP interviennent à la demande des Communes qui le sollicitent pour le financement de nombreux projets d'infrastructure et d'amélioration du cadre de vie des populations des communes forestières. Le PNDP prend en charge les financements liés à la mise en place des plans de développement communaux.

3. Les ressources humaines

L'organigramme du CTFC a connu une profonde modification au cours du second semestre 2011 ;

3.1.1. Les Départs

- Le Directeur Technique du CTFC, Monsieur CHETEU Louis Bernard est arrivé en fin de contrat au 31 décembre 2011,
- Le Chef d'Antenne CTFC – Est, Monsieur YOUSSOUFA MATY au mois d'Octobre 2011 a été promu Délégué Régional des Forêt et de la Faune de l'Extrême Nord,

- Le Chef d'Antenne Centre/Sud Monsieur Elie Olivier NGOA arrivera en fin de contrat au mois de février 2012.
- La Secrétaire du CTFC, Mme Emma PIGLA est partie au mois de Novembre 2011 et travaille actuellement pour une ONG de la ville,
- les Quatre Ingénieurs du projet FLEGT (Mbarga Messi Joseph, Engola Modeste, OTTOU Mbida Fabrice et TADJUIDJE Eric) sont arrivés en fin de contrat au mois de décembre 2011 avec la fin du projet FAO/FLEGT de l'ACFCAM,

3.1.2. Les arrivées

Deux Chefs d'antenne pour les régions de l'est Monsieur ABAKAR Bachir et pour la région du Centre et Sud Monsieur NNA Theodore ont été recrutés.

Trois Stagiaires (Monsieur Rabier Quentin Maurice, juriste, Mlle AJARA NGOUNGOURE, Agent Technique des Eaux et Forêts et Mlle TSOGO Mélanie Ermides, sociologue en service au CTFC depuis plus d'un an ont vu l'établissement de leur contrat de travail pour une durée de 2 ans.

3.1.3. Organigramme du PAF2C

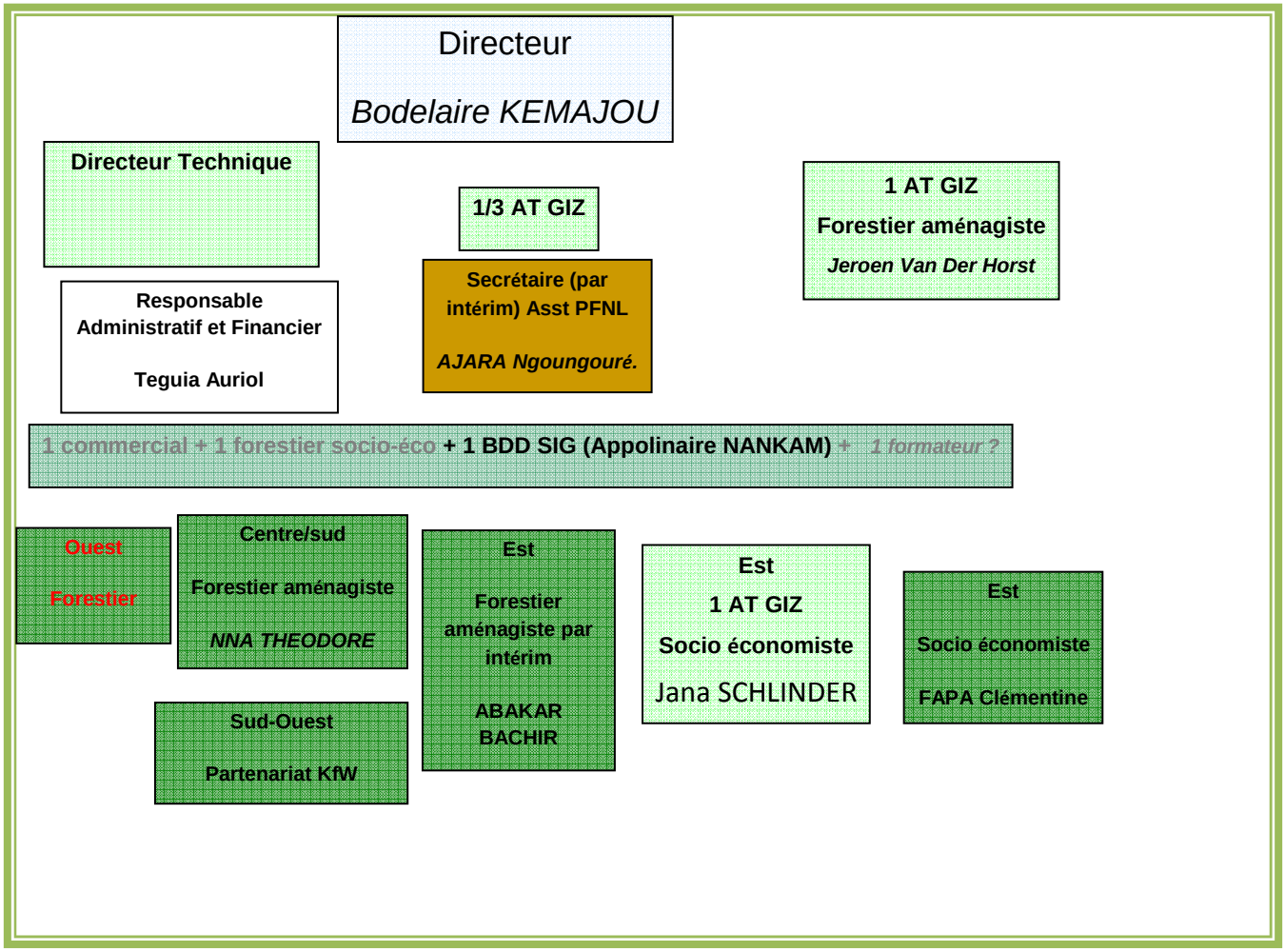

3.1.4. Organigramme du projet PPI-FFEM du CF-UICN

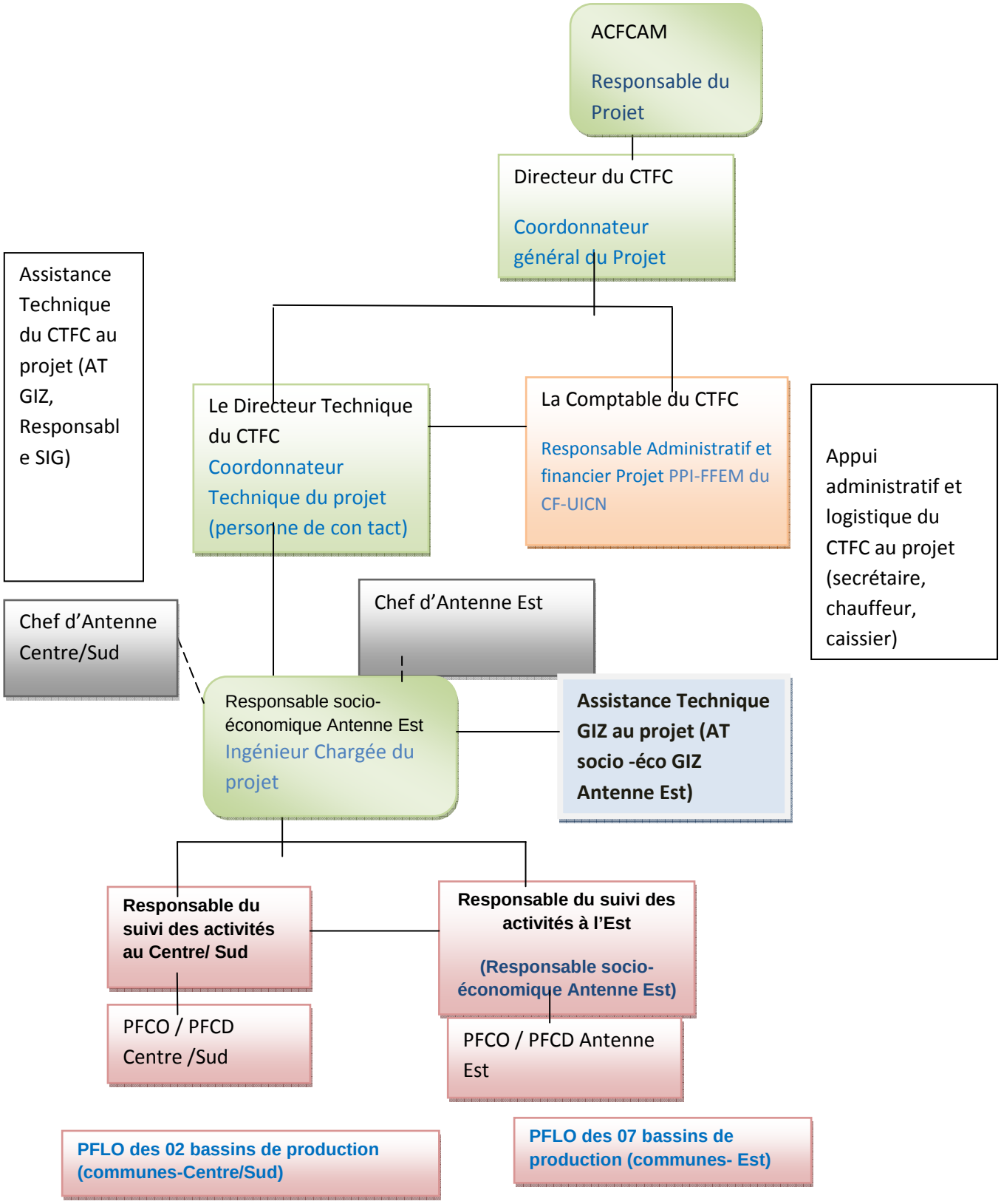

Figure 2 : Organigramme projet **PPI-FFEM du CF-UICN**

3.1.5 : Organigramme projet FLEGT/FAO

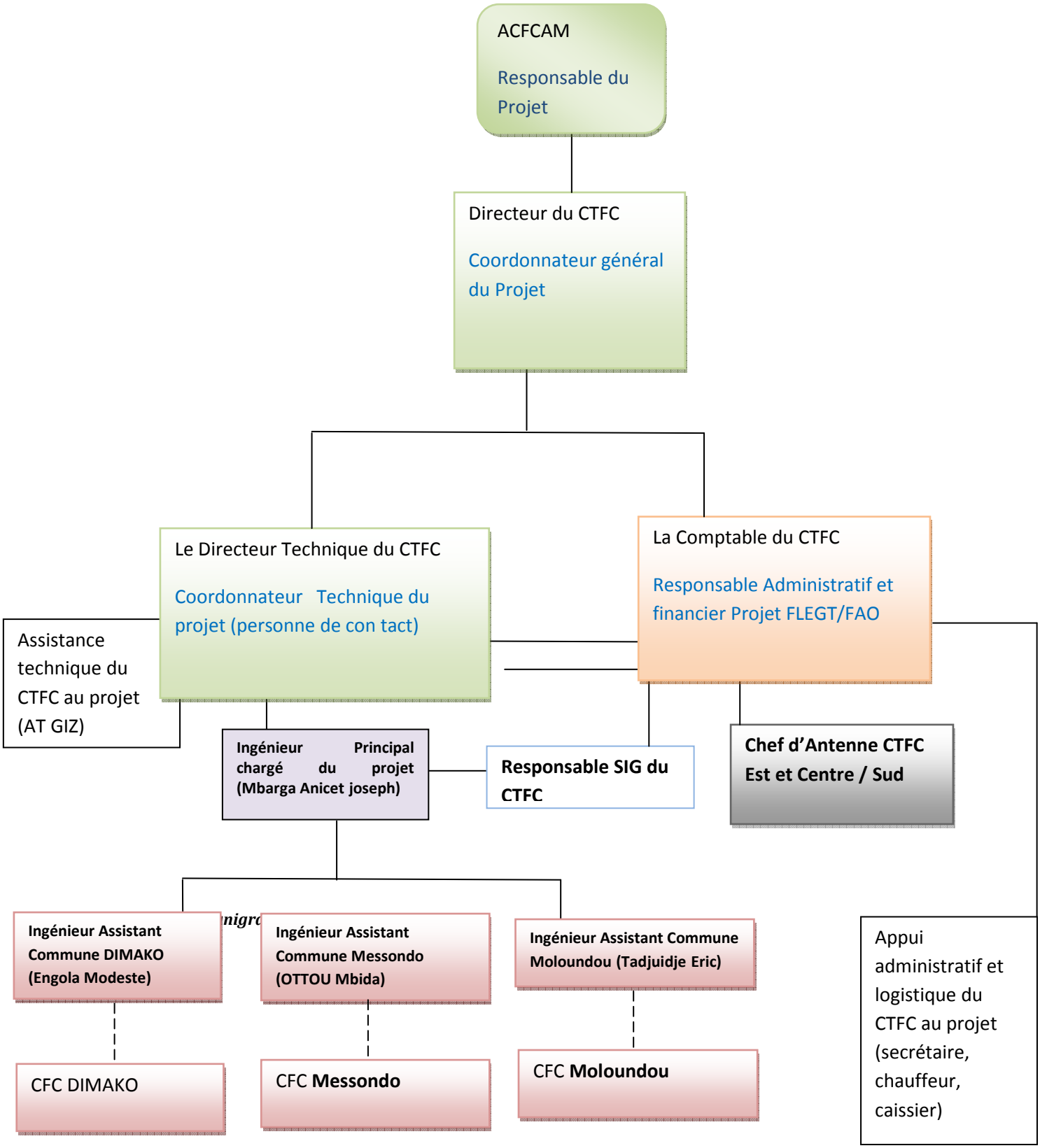

3.1.6. Accueil des stagiaires au CTFC

Le CTFC a accueille deux stagiaires de l'Université de Yaoundé I, au cours du second semestre 2011 dans le cadre de leur mémoire de Master professionnel en audit et certification ; elles ont travaillé sur l'évaluation de la mise en œuvre du projet FAO/FLEGT par le CTFC. Leur stage est arrivé çà terme au mois de Janvier 2012. Pour suppléer l'absence des Deux assistantes Socio-économiques qui devraient prendre des congés de maternité au cours de l'année 2012, le CTFC a lancé le recrutement d'une stagiaire socio-éco depuis décembre 2011 et va eu mois de février 2012 lancer le recrutement d'une stagiaire pour des activités Genre.

4. Les moyens matériels

- **Véhicule :**

- Le véhicule d'occasion TOYOTA SURF mis à la disposition de l'Antenne Est du CTFC sous la responsabilité du Chef d'Antenne est actuellement en panne à la Direction à Yaoundé.
- La 307 Peugeot est sous la responsabilité du Directeur du CTFC Monsieur Bodelaire KEMAJOU. Ce véhicule sert également de moyen de liaison pour l'Equipe CTFC à Yaoundé.
- Chacun des 2 AT GIZ est doté d'un véhicule, ces deux véhicules sont désormais utilisés dans le cadre des missions du CTFC.
- par ailleurs ; dans le cadre du projet de la ville de Paris avec l'ONFI ; un véhicule acheté par la ville de Paris à travers le CTFC est à la disponibilité de l'ONF I qui exécute ce projet. Il est important de clarifier avec l'ONFI et l'AIMF les modalités pour entrer en possession de véhicule auprès de l'ONF Cameroun.
- Le CTFC va proposer au Comité de pilotage de février 2012 l'acquisition de deux véhicule de terrain pour le suivi des inventaires d'exploitation sur le fonds FFEM dans la composante Pérennité ou des ressources existent.

- **Informatique :**

Tout le personnel du CTFC et AT du GIZ dispose d'un matériel informatique adéquat. Cependant, plusieurs d'entre eux connaissent des problèmes, car leur acquisition relève parfois de novembre 2007. Il est important de renouveler certains de ces équipements.

- **Les locaux**

A Bertoua les bureaux du CTFC Est se situent actuellement au sein des locaux de la GIZ ProPSFE Antenne de l'Est depuis le premier semestre 2011.

PARTIE I : RAPPORT TECHNIQUE

COMPOSANTE I

APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE CREATION DES FORÊTS COMMUNALES ET PROMOTION DU CONCEPT AU SEIN DE LA COMIFAC

I/APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE CREATION DES FORÊTS COMMUNALES ET PROMOTION DU CONCEPT AU SEIN DE LA COMIFAC

I.1.Appui au Processus de classement des forêts communales

La situation des dossiers de classement est la suivante :

Dix sept forêts communales disposent aujourd'hui leur décret de classement : Akom , Efoulan, Dimako, Djoum, Dzeng, Gari gombo, Lomié, Messamena, Mindourou, Messondo, Minta, Moloundou, Nanga Eboko, Ndikiminéki, Salapoumbé, Yokadouma, et Yoko.

Les procédures de classement sont en cours dans 23 communes (Nguti ; Batouri ; Salapoumbé, Bélabo,Dian ; Biwong-Bulu, Doumaintang, Doumé, Ebolowa II, Mbang, Mengong, Mundemba, Mvangan, Ndélélé, Ndom/Gambé/Nyanon, Ngoïla, Ngoulémakong, Sangmélima ;Yingui ; Dibang et Ngogmapubi).

Les procédures de classement sont bloquées à Angossas ; Makak ; Massock

Les principales activités menées /résultats obtenus par le CTFC au cours du second semestre 2011 dans son processus d'appui au classement des forêts communales à Doumé, Dibang/Ngog Mapubi et Belabo sont contenues dans le tableau ci –dessous :

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
Accompagner les communes dans le processus de classement de leur FC	- Réunion de sensibilisation des autorités administratives et élites locales à Doumé -Réunion de sensibilisation des populations riveraines à Doumé - Commission départementale en vue du classement de la commune de Doumé - Réunion de sensibilisation des autorités administratives et élites locales pour la Forêt Communale de Belabo -Appui en vue de la création de la FC de Dibang/Ngog Mapubi	- Une avancée significative est obtenue dans le processus de classement de la FC de Doumé - Les autorités administratives et élites locales ont été informées et sensibilisés en vue du classement de la FC de Belabo, dans le cadre du grand projet UTO Deng Deng - TDR de la planification des activités classement de la FC rédigé	- Accompagner la commune de Doumé dans la mise en œuvre des recommandations de la commission départementale, afin qu'elle puisse finaliser son dossier et déposer au plutôt au PM - Prendre des mesures pour la suite du processus à Belabo (étape 4), en début 2012. - Accélérer le processus	PAF2C ; Composante 2

I.2. Activités de l'ACFCAM

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
Amener les communes à payer leurs créances de cotisations annuelles à l'ACFCam	Le suivi permanent du recouvrement des créances de cotisations annuelles auprès des Communes de l'ACFCam	Certaines créances de cotisations ont été versées à l'ACFCam, il s'agit de : la Commune de Mintom qui a payé ses frais de cotisations annuelles pour le compte des exercices 2009, 2010 et 2011 et de la Commune de Matomb qui a payé ses frais de cotisations annuelles pour le compte de l'exercice 2011	-Sensibiliser d'avantage les maires pour la mise à jour de leurs cotisations à l'ACFCam et inciter des nouvelles adhésions - Les Communes membres de l'ACFCam se mettent à jour de leurs frais de cotisations annuelles afin de pérenniser l'exécution des activités du PAF2C et conformément aux résolutions de l'Assemblée générale.	Statuts et Règlement intérieur de l'ACFCam
S'assurer du respect de la mise en œuvre des Conventions cadres et activités des Communes	Le suivi de la mise en œuvre de la Convention Cadre et des activités des Communes membres de l'ACFCam	- L'ACFCAM a participé à une séance de travail au MINFOF afin de proposer leurs axes d'amélioration de certaines dispositions de l'arrêté conjoint 0520 ; - L'ACFCam a été invité à participer à l'Assemblée Générale de COFOR Internationale au Bénin ; - L'ACFCam est membre du groupe de travail auprès de l'Unité de Coordination du	-Suivre l'application effective des Textes de l'ACFCam -Un programme d'activités soit adopté lors du prochain Comité de pilotage du PAF2C ; -Les Communes membres de l'ACFCam s'impliquent davantage dans la mise en œuvre de nos différents programmes et activités ; -Les membres du bureau exécutif de l'ACFCam soient	Composante 1

		Projet de Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC) sur la préparation et le suivi de la mise en œuvre des clusters pilotes bois et réformes sur la transformation durable du bois ; -L'ACFCam est le représentant des Collectivités territoriales publiques décentralisées dans la cadre du Projet de Promotion des Plantations Forestières Communales, Communautaires et Privées au Cameroun (3PF2CP) ; -L'ACFCAM participe au x comité de pilotage de L'ANAFOR, au comité technique de suivi des APV FLEGT (MINFOF), au comité de pilotage du projet PAMOCCA (MINDAF) et au comité technique de suivi de la promotion et de la transformation du bois (MINFOF).	plus disponibles ; -Toutes les communes membres de l'ACFCam respectent les textes qui régissent l'Association (Charte, Statut et Règlement intérieur, Convention Cadre de mise ne œuvre du PAF2C) afin de rehausser l'image de marque de l'Association et d'exprimer les vœux des différents partenaires.	

1.3. Promotion du concept de forêt communale au sein des pays de la COMIFAC

La promotion du concept de foresterie communale au sein de la COMIFAC a été marquée par :

-Le lancement de l'étude COMIFAC sur la gestion décentralisée des ressources naturelles financées par la coopération française. Cette étude est bouclée et les dernières retouches sont en cours avant publications.

- La signature d'une convention entre l'ACFCAM et le Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature (MINEP) pour la mise en œuvre du PAF2C.

- La mission des Maires du Cameroun à l'assemblée générale de Cofor International au Benin

- La visite d'échange d'expérience en matière de décentralisation et de gouvernance forestière du Directeur des Collectivités territoriales et de la décentralisation de la République Centrafricaine **Monsieur Benoit DODJI Bomai** sur le site de la Forêt Communale de Messondo (Eséka).

- La signature sur demande de l'ACFCAM d'une Convention entre le CTFC et le Centre International de recherche en Agroforesterie (ICRAF) dans le cadre de promouvoir la valorisation des produits forestiers non ligneux comme option pour le maintien de la biodiversité de notre écosystème forestier (protection de l'environnement) et de développement local durable (lutte contre la pauvreté).

- La signature sur demande de l'ACFCAM d'une Convention entre le CTFC et le CEW dans le cadre de la mise en place d'une forêt intercommunale dans les Communes de Dibang et de Ngogmapubi.

1.4. Formation à la maîtrise d'ouvrage pour les responsables communaux

Du 14 au 15 novembre 2011 s'est tenu au CTFC à Yaoundé, un atelier de renforcement des capacités des magistrats municipaux et des CPF sur la contribution locale à la stratégie nationale de lutte contre la corruption en milieu forestier. Y ont pris part les représentants de divers organismes à l'instar du CHOC, la CONAC, GIZ, le représentant du MINFOF, les magistrats municipaux des communes impliquées dans la lutte contre l'exploitation illégale, les présidents des CPF ayant une forte implication sur les questions de gouvernance, plusieurs cadres du CTFC et un magistrat expert en Droit de l'environnement.

Dans son allocution d'ouverture, le Directeur du CTFC a situé le présent atelier dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles des collectivités locales et des CPF dans la gestion durable des forêts tant il est vrai que les CPF ont un rôle important à jouer dans la gouvernance forestière. A cet égard, ils ont bénéficié de plusieurs programmes de formation organisés par le CTFC. L'atelier a-t-il rappelé s'inscrit en droite ligne dans la politique mise en place par le gouvernement dans la lutte contre la corruption tout en soulignant l'urgence d'une stratégie commune de combat à la disposition des élus locaux pour juguler l'épineuse question de l'exploitation illégale des forêts communales. Il a surtout émis le vœu que les participants tireront le meilleur profit de la formation pour en sortir suffisamment outillés pour être en mesure de trouver des solutions durables aux difficultés du terrain. Les principales présentations ont portées sur :

1-la mise à disposition d'un arsenal juridique ;
2-le renforcement de la collaboration entre les maires, les CPF et l'administration ;
3-les mécanismes de la dénonciation ;
4-l'élaboration d'une stratégie commune des maires et des CPF en cas d'exploitation illégale en collaboration avec le MINFOF, le CTFC, la CONAC, et l'observateur indépendant des forêts au Cameroun ;

5-les mécanismes d'intervention de la CONAC ;
6-l'outillage des acteurs à la lutte contre l'exploitation illégale ;
7-légalisation des CPF ;
8-les astuces pratiques de lutte contre l'exploitation illégale ;
9-facilitation de la création d'un réseau national des CPF ;
10-l'implication des CPF dans la gestion forestière.

Photo 0 : Participants à l'atelier

1.5. Actualisation des manuels de procédure du PAF2C

Faisant suite aux recommandations du dernier comité de pilotage de Juillet 2011, les manuels de procédure du PAF2C ont été actualisés courant second semestre 2011. Les copies de ce manuel de procédure peuvent être téléchargées sur notre site web.

II. COMPOSANTE 2

APPUI A L'AMENAGEMENT ET A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS COMMUNALES

II/ APPUI A L'AMENAGEMENT ET A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS COMMUNALES

L'aménagement des forêts communales est le cœur du Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun (PAF2C). Ainsi La **composante 2** a pour objectif d'aménager et gérer durablement les forêts communales.

Les activités du volet aménagement durant ce second semestre 2011 ont essentiellement porté sur :

- L'accompagnement des communes d d'Akom II/EFOULAN, Messamena/Mindourou, Ndikinimeki , Salapoumbé et Yoko dans les travaux d'aménagement ;
- La lutte contre l'exploitation illégale des forêts communales de Messamena/Mindourou et d'olanguina,
- L'appui à la mise en place et au renforcement des capacités des Comités paysans forêts.
- La mise en œuvre du projet FAO/FLEGT sur l'adaptation technique des inventaires d'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT

II.1. Appui à l'aménagement forestier

Photos 1et 2 : Des travaux d'inventaire à messamena/mindourou

- Les principales activités menées /résultats obtenus dans l'accompagnement des communes d d'Akom II/EFOULAN, Messamena/Mindourou, Ndikinimeki, Salapoumbé et Yoko dans les travaux d'aménagement sont contenus dans le tableau ci-dessous :

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
Signature des conventions avec les communes dans le cadre du financement de l'aménagement forestier	Rédaction des conventions et discussions avec les maires des communes de, Akom II/ Efoulan, Ndikinimeki, Messamena/Mindourou , Salapoumbé et Yoko	Signature des conventions avec les maires de Akom II/ Efoulan ; Ndikinimeki, Salapoumbé et Yoko ;	le CTFC va préfinancer entièrement les travaux d'aménagement dans les communes d'Akom II/Efoulan, Ndikinimeki, Messamena/Mindourou Salapoumbé jusqu'à la rédaction du plan d'aménagement	PAF2C ; Composante 2
Réalisation des inventaires	Lancement des Inventaires	- la validation du plan de	- faire réceptionner l'ouverture et la matérialisation des limites sur le	PAF2C ;

d'aménagement	d'aménagement des Forêts Communales d'Akom II/ Efoulan , Ndikinimeki, Messamena/Mindourou Salapoumbé	sondage des Forêts Communales d'Akom II/ Efoulan, Ndikinimeki, Salapoumbé par le MINFOF ; -ouverture et matérialisation des limites sur le terrain ; - ouverture des layons de comptages ; - prospections de la flore, faune et PFNL ; -dépouillement des données, la saisie et l'analyse des données ainsi que la rédaction du rapport d'inventaire d'aménagement en cours	terrain et les travaux proprement dits - Finaliser le dépouillement des données, la saisie et l'analyse des données ainsi que la rédaction du rapport d'inventaire d'aménagement - dépôt des rapports au MINFOF en version papier et électronique - rédiger les plans d'aménagement	Composante 2

<u>Les Contraintes rencontrées par le CTFC dans la mise en œuvre des travaux d'aménagement :</u>

-L'absence d'agrément à la profession au CTFC ce qui l'amène à passer par un bureau agrée pour présenter les documents y afférents au MINFOF,

-Les questions de gouvernance forestière au niveau des communes de Messamena/Mindourou où les Maires de ces communes ont passé des contrats avec un opérateur économique pour reprendre les travaux d'inventaire alors que les travaux d'inventaire étaient déjà lancés par le CTFC sur accord de principe du maire de Messamena auprès de la Direction du CTFC après dépôt de la convention d'assistance par le Chef d'Antenne CTFC à la Commune.

- L'instabilité de l'équipe de l'antenne Est (formation militaire et affectation du Chef d'Antenne qui jusqu'à présent n'est pas remplacé,

-La contestation du terroir villageois par les villages dépendant de la commune de Bipindi lors de l'inventaire d'aménagement de la forêt communale d'Akon II/Efoulan,

-Le conflit Forêt communale et plantations vivrières et industrielles.

II.2 Amélioration du cadre contractuel relatif à l'aménagement et à l'exploitation des forêts communales

A la suite de la signature des contrats communes/opérateurs économiques qui s'est fait en marge de la légalité pour la forêt communale de Mindourou/Messamena où la forêt est cédée à un opérateur avant même les inventaires, et donc sans aucune base sérieuse de quantification de la ressource qui est cédée, le CTFC a participé à la réunion du Comité de Coordination Administrative (CCA) du Haut Nyong du 07 Décembre 2011 à Abong Mbang ; réunion organisée et présidée par Monsieur le Préfet du département du Haut Nyong et regroupant les Maires, Délégués et Chefs de Services Publics, Parapublics et privés du Département du Haut Nyong pour convaincre les maires des communes de Mindourou/Messamena à abandonner leur contrat avec l'exploitant forestier et les informer de la mission d'audit en préparation au MINATD, mission qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la gouvernance forestière au niveau communale en matière de bonne traçabilité des ressources financières et en matière du respect de la légalité dans les engagements contractuels pris par les communes auprès des opérateurs et exploitants forestiers.

Photo 2 bis : Exposé du Directeur Technique du CTFC sur les contrats d'exploitation communes/exploitants

II.3. La lutte contre l'exploitation illégale des forêts communales de Messamena/Mindourou et sur le territoire de la commune d'olanguina,

Le CTFC dans le cadre du Programme d'Appui à la Gestion Durable des Forêts Communales (PAF2C), a engagé des activités connexes d'aménagement et de gestion durable des forêts communales, des actions visant à appuyer les communes dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale dans les territoires communaux.

A cet effet, des actions ont été menées dans les forêts communales de Messamena/Mindourou et des rapports établis avec des relevés GPS sur les activités d'exploitation illégales d'une entreprise bien connue et basée à Abongbang. D'autre part les initiatives conjointes du CTFC et de la Mairie d'Olanguina ont permis de mettre un terme à l'exploitation illégale sur le territoire communale.

Les objectifs des missions menées étaient de :

- Repérer et cartographier les principaux foyers de sciage illégal dans les territoires communaux ;
- Accompagner le MINFOF pour la saisie de bois et/ou des matériels d'exploitation,
- Rapport de dénonciation, information du MINFOF et ampliation aux autorités compétentes.

Autour du projet Lom Pangar les objectifs en terme de constitution d'une plate forme de concertation des acteurs en vue de la création /gestion des forêts communales, communautaires et ZICGC autour du projet

Lom Pangar et l'élaboration d'une feuille de route multi-acteurs pour une gestion concertée des ressources naturelles au sein de l'UTO Deng Deng ont été atteints (mise en place d'une plate forme des différents acteurs ; lancement des premières réunions de sensibilisation avec le MINFOF).

1-cas des forêts communales de Messamena/Mindourou

Photo 3 : Equipe de la mission devant un pied de Lotofa abattu Par la SFSC

photo 4 : Marque de l'exploitant sur une grume abandonnée

Photos 5 et 6 : Billes abandonnées au parc

2 - Cas du territoire de la commune d'Olanguina.

Photo 7 : arbre resté suspendu après le passage de l'exploitation illégale ***photo 8 : Dégâts d'exploitation illégale***

II.4. L'appui à la mise en place et au renforcement des capacités des Comités paysans forêts.

- Principales activités menées /résultats obtenus du second semestre 2011 dans le tableau suivant :

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
-Harmonisation des stratégies d'appui aux CPF -Mise en place et fonctionnement des CPF	Rédaction, production et diffusion d'un guide pratique de mise en place en d'accompagnement des CPF Identification des CPF existants autours du massif forestier d'Akom II/ Efoulan	- Le document a été validé au niveau de l'ACFCam - Une première version préfacée par l'ACFCam a été produite, multipliée en 1 500 exemplaires et diffusée auprès de toutes les cibles - Le processus de validation de guide de mise en place et d'accompagnement des CPF suit son cours au niveau de d'administration forestière (MINFOF) - sensibilisation des CPF autours de la FC	Poursuivre le suivi du dossier au MINFOF pour obtenir la validation du guide Procéder aux élections et installation des CPF autours du massif forestier d'Akom II/ Efoulan Identifier les terroirs villageois des villages Minfombo, Nyaminkoum et Assok II dépendant de la commune de Bipindi	PAF2C ; Composante 2
Connaitre l'état de lieu CPF	Elaboration d'un répertoire des CPF	- Le répertoire des CPF de la région de l'Est a été finalisé avec l'appui de 02	Une concertation avec la DR MINFOF Est permettra d'avoir une claire	PAF2C ; Composante 2

		stagiaires recrutés par le ProPSFE Est et la DR MINFOF Est	vision de la gestion de ce répertoire au niveau de la DR MINFOF, et des perspectives y afférentes	
Renforcement des capacités CFC pour la mise en place et l'accompagnement des CPF	-Appui aux CFC dans la mise en place des CPF - Formation des responsables CFC en vue de l'accompagnement des CPF : 6ème session de formation des CFC à Ndikiniméki - Renforcer les capacités des membres CPF sur les composantes du Plan d'Aménagement ; - Montrer les aspects techniques d'Exploitation (la sélection des essences, l'abattage de faible impact, le débardage, etc.); - Un échange avec les ouvriers du chantier sur les obstacles et les risques au travail ; - Elaborer une feuille de route pour le suivi d'exploitation.	- Le processus de mise en place des CPF a été accompagné dans la commune de Messamena *02 CPF crées à Messamena *A travers un atelier de formation, les membres de chaque CFC ont été formés comme formateurs des CPF sur le module : - Gestion des conflits au sein d'un CPF * Par ailleurs, ils ont été formés comme formateurs, pour le recyclage des CPF sur les thèmes suivants : - Rôles et responsabilités des CPF ; identité et règlement intérieur ; - Communication interne et externe au sein d'un CPF - Suivi des activités de gestion forestière par le C¨F - Mobilisation et gestion des ressources financières au sein d'un CPF. - Les membres des CFC ont été formés	-Renforcer la sensibilisation dans les communes de Doumé et Doumaintang, afin que celles-ci procèdent aussi à la mise en place des CPF - Les CFC devront assurer le relais de la formation et de l'encadrement des CPF sur ces thèmes - légalisation de l'association communale des CPF ; - dénoncer les cas d'exploitation frauduleuse du bois au sein de la FC au maire, CTFC et MINFOF ; - transmettre les connaissances reçues aux CPF absent ; - équiper les autres CPF à partir des 1000 F / m3 que vont recevoir chaque CPF ;	PAF2C ; Composante 2

	- dotation du matériel (casques, tenues, machettes) du côté du CTFC/GIZ aux équipes de suivi d'exploitation.	sur la démarche d'accompagnement des CPF à la mise en place d'une Association Communale des CPF - ouverture des comptes par CPF pour la gestion des 1000 F/ m3 ; - renforcement des capacités des CPF sur les aspects techniques de l'exploitation forestière ; - visite guidée de terrain des CPF : parc, abattage, débardage, marquage et questions réponses avec le chef de chantier ; - 4 équipements de protection individuels remis aux CPF, dont deux pour Bodi et 02 pour Makot ; - installation d'une Lucas Smill à Bodi par l'opérateur économique ; - abattage d'un groupe de trois gorilles dans la FC par les villageois		

Photo 9 et 10 des réunions de sensibilisation et de mise en place et fonctionnement des CPF autours du massif forestier d'Akom II/ Efoulan

II.5. Renforcement des capacités institutionnelles des CPF dans la gestion durable des forêts

Du 14 au 15 novembre 2011 s'est tenu au CTFC à Yaoundé, un atelier de renforcement des capacités des magistrats municipaux et des CPF sur la contribution locale à la stratégie nationale de lutte contre la corruption en milieu forestier

Au cours de cet atelier organisé par le CTFC, une association dite réseau national des CPF a vu le jour au cours d'une assemblée générale au CTFC avec pour bureau provisoire :

Président : MINTIET Edouard, Est
1er Vice président : NGOMBI Pauline, Centre
2è Vice président : EMANE MBA Joseph Stève, Sud
3è Vice président : BAYIKE KOUH Pierre, Est
Secrétaire général : Maurice RABIER Quentin, CTFC
Secrétaire général adjoint : MPINA Jean, Est
Trésorier : AKOMSO'O ELANGA, Sud
Trésorier adjoint : SIIDJAM Raphaël, Centre
1er Commissaire aux comptes : AKI Pierre, Est
2è Commissaire aux comptes : DJIDJI Jonas, Est
Rapporteur : AKOUTOU Jenner, Sud
1er Conseiller : MEBIA Moïse, Est
2è Conseiller : EBELE Pierre Flavien, Centre
3è Conseiller : NTOUMZOK François, Est

Photo 11 : Bureau provisoire association dite réseau national des CPF

II.6. La mise en œuvre du projet FAO/FLEGT sur l'adaptation technique des inventaires d'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT

Le projet « Adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT, opportunités pour les communes forestières » de l'Association des communes Forestières du Cameroun du Programme d'appui ACP FLEGT d'un montant de 115 000 USD à commencé le
23 Septembre 2010 et a pris fin au mois de Décembre2011.
Le projet visait, à travers une amélioration technique de la gestion de l'exploitation dans 3 communes pilotes, à démontrer aux communes forestières du Cameroun l'intérêt de s'approprier le processus FLEGT et de contribuer à la mise en conformité de la gestion des forêts communales.
De façon stratégique :
- Les inventaires d'exploitation des forêts communales, pré requis à la mise en place d'un système de traçabilité, ont été réalisés conformément aux exigences du FLEGT et permettent d'alimenter un système de base de données sur l'offre en bois dans ces forêts communales ;
- L'exploitation des forêts communales s'est faite conformément aux grilles de légalité FLEGT et planification selon les résultats des inventaires d'exploitation et des données socio-économiques et grâce à un besoin en volume d'essence mieux défini ;
- Le système semble maitrisé et peut être pérennisé par l'ACFCAM/CTFC ;
- Les communes reconnaissent l'intérêt et la nécessité du système ;
- Les résultats stratégiques du projet peuvent être valorisés.

Photo 12 et 13 de la mission d'évaluation de la mise en œuvre du projet par les experts de la FAO et de l'UE dans la forêt communale de Dimako en Novembre 2011.

Les résultats atteints par le projet sont :

- Lancement du projet FLEGT de l'ACFCAM ;
- Formation des principales cibles et parties prenantes du projet à la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par l'APV FLEGT en collaboration avec le MINFOF ;
- Elaboration des TDR des activités du projet et dotation des ingénieurs du projet en matériels d'inventaire d'exploitation dans les communes cibles ;
- Participation à la mission d'évaluation à mi-parcours du programme d'Appui ACP-FLEGT ;
- Réalisation des inventaires d'exploitation dans trois communes pilotes (Messondo, Dimako et Yokadouma)
- Le guide de mise en exploitation d'une forêt communale suivant les exigences APV/ FLEGT a été rédigé ;
- Le Guide de formation, aux SIG et des prestataires à l'utilisation du GPS a été élaboré ;
- Acquisition d'un logiciel de cartographie Arc Gis
- Un programme de gestion des données d'inventaires et d'exploitation (Base des données) a été mis en place ;
- Le personnel communal chargé de la foresterie communale, les partenaires et exploitants partenaires a été formé à Eséka sur les thèmes : Inventaires d'exploitation, utilisation des nouveaux outils d'inventaire d'exploitation et maintenance des outils de gestion des données d'inventaires ;
- Une formation sur le thème : Planification de l'exploitation destinée aux chargés de cartographie/gestionnaires des données et aménagiste du CTFC a eu lieu à Yokadouma ;
- Des Directives d'exploitations pour les Assiettes annuelles de coupes futures ont été élaborées ;
- Une mission d'évaluation du système de traçabilité en collaboration avec le projet Traçabilité du MINFOF a eu lieu en octobre 2011 ;
- Une mission d'évaluation de la mise en œuvre du projet avec la FAO a eu lieu en Novembre 2011.
- Deux étudiantes ont réalisé leur mémoire de Master en audit et certification dans le cadre du projet
- Un atelier de clôture du projet a eu lieu,
- Le rapport final du projet est d'élaboré.
- Le rapport financier est produit.

Actions de visibilité :

- La documentation sur la Communication en 2011 relatifs au projet FLEGT de l'ACFCAM se trouve sur le site internet du CTFC (www.foretcommunale-cameroun.org) ;
- Une banque de photo du projet est disponible ;
- Une vidéo sur la réalisation des inventaires est disponible ;

- Les Guides, Directives, Dépliants et Posters sont produits.
-

II.7. Superposition du titre forestier et minier dans la forêt communale de Djoum

La forêt communale de Djoum connait depuis 2010 une invasion par une société minière qui a découvert un important gisement de fer à l'intérieur de cette forêt communale. Cette société a installé ses bureaux dans le bloc quinquennal N°2.

A ce jour on peut tout simplement constater et dire que le plan d'aménagement de la forêt communale de Djoum n'avait pas prévu installation minière en son site et c'est ainsi des superficies classées de forêts qui sont menacées de disparition suite à l'activité minière.

Photo 14 : installation de la société minière dans le deuxième Bloc quinquennal de la forêt communale de Djoum.

COMPOSANTE III

APPUI A LA VALORISATION DES PRODUITS DE LA FORÊT COMMUNALE

III/ APPUI A LA VALORISATION DES PRODUITS DE LA FORÊT COMMUNALE

Durant le second semestre 2011, les activités relatives aux PFNL ont porté essentiellement sur le suivi du fonctionnement du SIM PFNL dans un premier temps, et par la suite (à partir de fin septembre) sur la mise en œuvre du projet « Exploitation et commercialisation des produits forestiers non ligneux ; option de développement local et de conservation de la biodiversité ».

III.1. Mise en œuvre du projet « Exploitation et commercialisation des produits forestiers non ligneux ; option de développement local et de conservation de la biodiversité »

Photos 15 et 16 : Atelier de lancement du projet CF-UICN/PFNL au CTFC

Lors de second semestre 2011, il a était beaucoup plus question dans la mise en œuvre du projet de :

- L'état des lieux dans les localités cibles ;
- L'information et la sensibilisation des acteurs clés ;
- La négociation des partenariats clés ;
- La préparation des outils : intégration des PFNL dans les plans d'aménagement, calendrier ethnobotanique.

Les principales activités menées /résultats obtenus sont :

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
Préparer la mise en œuvre du projet	Organisation d'un atelier de lancement du projet	- Tous les éventuels partenaires stratégiques et opérationnels ont été informés et sensibilisés sur le projet ; -Une convention de partenariat a été signée entre le CTFC et l'ICRAF pour la mise en œuvre du projet		Projet CF-UICN/ACFCam
Extension du SIM PFNL	- Centralisation de l'information sur	- 04 contrats signés avec les PFLO de Dimako, Ndélélé,	-Confirmer les PFLO de Doumé,	Projet CF-UICN/ACFCam_PFN

	l'offre et sur la demande en PFNL (communication et honoraires) : 01 PFCO x 06 mois et 01 PFCD x 06 mois - Réunions diagnostique dans les bassins de production : état des lieux, sensibilisation, remobilisation des groupes cibles -Réunions d'information et de sensibilisation des groupes cibles dans les nouvelles communes	Lomié, Mbang et Batouri -Diagnostic réalisé dans les 06 communes de Mbang, Lomié, Dimako, Batouri, Doumé, et Ndélélé : - Recensement des différents acteurs locaux impliqués dans l'exploitation des PFNL - Etat des lieux de l'exploitation des PFNL : PFNL exploités, cartographie des principaux sites de prélèvement - Analyse des forces et faiblesses locales relatives au fonctionnement des groupes et au SIM PFNL -Les acteurs clés (producteurs commerçants, *etc*.) dans les nouvelles communes cibles du projet (Messondo, Djoum et Mindourou) ont été informés et sensibilisés sur le projet PFNL	Mindourou, Messondo et Djoum ; et les contractualiser à partir de janvier 2012	L Activité 3.1
Contribuer à faciliter la légalité des activités des groupes cibles, à travers l'obtention des titres d'exploitation PFNL	Poursuivre les démarches entreprises pour l'obtention du permis d'exploitation PFNL avec les organisations faitières de Mbang , Lomié , Messondo, Dimako, Batouri et Djoum , -Capitaliser les	- Le dossier de demande d'agrément de la SARL RAFAMBA (Réseau des associations des femmes de l'Arrondissement de Mbang), a reçu un avis favorable de la commission interministérielle, et a été transmis au premier ministère - Le dossier de demande	Accompagner la NNR-Sarl de lomié à compléter les pièces manquantes dans son dossier ; et à introduire un nouveau dossier en 2012. - Suivre la prise en compte de ces recommandations au niveau des	Projet CF-UICN/ACFCam_PFNL Activité 1.1 Activité 1.2

	expériences issues de cette 1ère phase, - Appui de 04 organisations faitière à l'acquisition du permit de l'exploitation, - Faciliter la prise en compte des PFNL dans l'aménagement des forêts communales, à travers l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion PFNL	d'agrément de la NNR-Sarl de Lomié a été rejeté par la commission interministérielle faute de certaines pièces manquantes, -Un document de capitalisation a été élaboré avec l'appui du ProPSFE et de la Délégation régionale du MINFOF Est : Démarche, coûts, contraintes, stratégies de contour et recommandations, - Diagnostic des organisations de base exerçant des les PFNL dans les 04 communes cibles : Dimako, Batouri, Messondo et Djoum - Ces acteurs ont été sensibilisés sur la démarche d'acquisition d'un agrément à l'exploitation forestière (PFNL) - Une méthodologie viable d'intégration des PFNL dans l'élaboration des plans d'aménagement est en cours d'élaboration : réalisation des inventaires et élaboration des Plans de gestion PFNL (outil de travail interne au CTFC)	instances décisionnelles du MINFOF, afin d'alléger autant que possible de cadre de l'activité d'exploitation/commercialisation des PFNL, -Le constat étant que la majorité (70%) des groupes qui exercent dans les PFNL n'est pas légalisée, il faudrait d'abord s'investir dans l'appui de ces groupes à l'obtention d'un statut légal pouvant leur permettre de faire une activité génératrice de revenus (GIC). Les aménagistes sollicités pour leur contributions doivent réagir au plutôt afin que la méthodologie soit finalisée	Activité 1.3 Activité 1.5
Renforcer les capacités organisationnelles, techniques,	Former les groupes de producteurs/collecteurs sur les notions	- Les groupes membres des Sarl RAFAMBA de Mbang et NNR de Lomié ont été		Projet CF-UICN/ACFCam_PFNL

managériales, matériels des groupes cibles impliqués dans le SIM PFNL	de la vie associative : organisation, gestion financière, mobilisation des ressources, gestion des conflits, etc.	formés par des prestataires commis par le ProPSFE sur : * La vie associative au sein d'un groupe * Le système de gestion et de comptabilité à mettre en place au sein d'une SARL - Un système d'accompagnement de ces structures a été mis en place pour les permettre de s'approprier et de mettre en pratique ces règles de gestion		Activité 2.3
Contribuer au développement et au fonctionnement des filières PFNL	Elaborer, produire et diffuser un calendrier ethnobotanique des PFNL	Les données complémentaires pour la finalisation du calendrier ethnobotanique ont été collectées	Confier la mise en forme et la multiplication du calendrier à un infographe	Projet CF-UICN/ACFCam_PFNL Activité 4.2

III.2. SIM PFNL (Système d'Information sur les Marchés des PFNL)

Du fait du laxisme dans certaines communes, seulement 04 PFLO (sur les 07 des communes cibles du SIM PFNL), ont été opérationnels pendant ce semestre : Ndélélé, Dimako, Mbang et Lomié. Des caisses d'avance d'un montant de 150 000 FCFA ont été remises à chaque PFLO dans les 03 communes de Mbang, Lomié et Dimako. Le suivi des activités des PFLO a montré que durant cette période les ventes suivantes ont été opérées à l'issue des échanges d'informations dans le cadre du SIM PFNL :

- 13 ventes groupées dans la commune de Dimako ; pour un chiffre d'affaire total de 1 825 000 FCFA ;
- 10 ventes groupées dans la commune de Mbang ; pour un chiffre d'affaire total de 4 062 000 FCFA ;
- 02 ventes groupées dans la commune de Lomié ; pour un chiffre d'affaire total de 168 000 FCFA.

De façon générale, les acheteurs viennent beaucoup plus des marchés de Yaoundé et du Nigéria. Le marché de Bertoua n'est toujours pas assez ressentit, et pourtant localisé dans la région. Toutefois, il faudrait mentionner le fait que le montant de la caisse d'avance (150 000 Fcfa), reste insuffisant au regard des quantités mobilisées, le chiffre d'affaire serait significativement plus intéressant si la caisse d'avance permettait de faire des avances consistantes (en effet, pour le moment les avances varient entre 10 000 et 25 000 Fcfa en fonction des quantités)

COMPOSANTE IV.

APPUI A L'AMELIORATION DU NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS ET PROMOTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

IV/ APPUI A L'AMELIORATION DU NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS ET PROMOTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL.

IV.1. Appui à la réalisation des Etudes Socio Economiques (ESE)

Cette activité s'insère dans la composante 2 du PAF2C (Programme d'Appui à la Foresterie Communale au Cameroun) En effet, dans le cadre du processus de classement des forêts communales, les études socio-économiques occupent une place de choix en ce sens qu'elles contribuent à renforcer l'information et la sensibilisation des populations locales d'une part, et d'autre part qu'elles permettent de prévoir, sur la base de l'appréciation de l'environnement socio-économique, des options d'aménagement forestier viables et acceptées par tous les acteurs. Le tableau 1 donne un aperçu des études réalisées et des résultats obtenus.

Principales activités menées /résultats obtenus

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
Amélioration de la méthodologie de réalisation des ESE	Elaborer une grille financière afin que les budgets des ESE au CTFC soient plus objectifs et réalistes	- La note conceptuelle est révisée et transformée en guide pratique de réalisation des ESE : Document qui donne une méthodologie détaillée de la démarche : étapes, objectifs, résultats attendus, acteurs/rôles, outils, *etc*. - Fiches d'enquêtes restructurées	Prendre appui sur ces différents outils pour la réalisation des prochaines ESE	PAF2C ; Composante 2
	Produire et publier un guide méthodologique de réalisation des ESE dans le cadre du classement des FC	Tous les outils élaborés (note conceptuelle, fiches d'enquêtes, module de formation, grille financière, etc.) sont compilés au sein d'un même document. - Ce document est multiplié en 1000 exemplaires pour une meilleure sensibilisation et formation des différents acteurs.		PAF2C ; Composante 2
Réaliser l'ESE de la forêt communale de Mvangang	-Lancement de l'ESE -Production du draft du rapport	Rapport en cours de finalisation au CTFC		PAF2C ; Composante 2

COMPOSANTE V

LIMITATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA GESTION FORESTIERE, REBOISEMENT ET PARTICIPATION A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

V/ LIMITATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA GESTION FORESTIERE, REBOISEMENT ET PARTICIPATION A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

V.1. Organisation de l'atelier international de réflexion et d'échange sur « appuyer les collectivités locales et leurs communautés sur des activités de plantation forestière.

L'atelier international sur la plantation forestière au Cameroun organisé par le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) le 17-18 Novembre 2011 a servi de cadre de réflexion et d'échange sur la problématique de reboisement au Cameroun et en Afrique.

D'une manière générale, l'atelier visait à élaborer une stratégie d'intervention des communes et des communautés en matière de reboisement et les axes majeurs d'un projet sous maîtrise d'ouvrage communal au regard des expériences existantes.

Plus particulièrement, les échanges et débats visaient à :

1. Faire un état des lieux des outils et dispositifs institutionnels en matière de reboisement.
2. Faire un état des lieux des projets et programmes de reboisement en cours impliquant les communes et les communautés.
3. Identifier les axes de partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux
4. Identifier les contraintes dont fait face les communes et communautés pour conduire les activités de reboisement.
5. Explorer les expériences en cours en Afrique (Ouganda) et jeter les bases de partenariat.
6. Définir les grands axes d'un projet de reboisement d'envergure nationale sous maîtrise d'ouvrage communale.

A la fin de l'atelier les participants ont eu une compréhension commune et harmonieuse de la problématique du reboisement - pourquoi le faible taux de réussite en pépinière et en plantation, comment surmonter le problème de finances et dans le reboisement, quelles sont les initiatives existantes de reboisement, quels risques court-t-on en menant une activité de reboisement si la sécurité foncière n'est pas assurée ?

Les expériences des acteurs public et privés nationaux et internationaux en matière de reboisement avec les communes et communautés ont été partagées et des facteurs de réussite ont été identifiés et documentés. L'exploitation du présent rapport instruira les communes et collectivités locales en matière de reboisement.

Au vu de l'importance et de la nécessité d'une bonne stratégie d'intervention et de planification des activités de reboisement par zone écologique, un projet d'intervention stratégique du CTFC a été proposé pour faciliter l'accompagnement des collectivités locales et leurs communautés.

On distingue comme leçons apprises que :

1. les plantations sont souvent envahies par des populations riveraines qui sabotent les plantations, y mettant les feux de brousse ou alors en détruisant physiquement les plants traduisant ainsi que le non appropriation des plantations et des arbres ;
2. les procédures de sécurisation foncière sont très longues est onéreuses ;
3. la notion de plantation d'arbre est appréciée et acceptée plus facilement dans les régions non forestières du Cameroun certainement à cause du manquement du bois dans ces parties du pays.

En zones forestière le rendement du bois en plantation reste toujours plus élevé qu'en foret naturel ;

4. la période de financement des projets de reboisement est courte par rapport à la durée de croissance des arbres avant de rentrer dans les frais qu'on a investis ;
5. l'absence de semences de qualité est à l'origine de l'échec de plusieurs initiatives de plantation d'arbres forestiers. Mettre en place un système de production de semences de qualité va garantir la réussite de plantations, toutes choses étant égales par ailleurs.
6. la mauvaise gestion des fonds destinés aux activités de plantation. Certain acteurs perçoivent des fonds ou des subventions mais n'arrivent pas à donner les résultats attendu. Ils rendent ainsi le coût de production par plant très élevé voire inhibitif. Il faudra un mécanisme de gouvernance qui permet de suivre la gestion financière des fonds et d'atteindre les résultats attendus.

Fort de ces leçons, il a été recommandé ainsi qu'il suit :

Planification forestière : Mener une planification cohérente du reboisement avec une définition claire des objectifs du reboisement et des rôles des acteurs (Communes, operateurs économiques, ANAFOR, MINFOF, MINEF, société civiles) pour un meilleur suivi et atteinte des résultats attendus.

Impliquer systématiquement et effectivement les populations riveraines à toutes les étapes de la plantation forestière depuis le choix des essences jusqu'à la récolte et la transformation du bois. Une population qui a été effectivement impliquée s'approprie chemin faisant de la procédure et assurera la sécurité des plantations et de l'arbre.

Sensibilisation continue : Sensibiliser les parties prenantes continuellement et dans toutes les étapes de procédure. Impliquer fortement le MINDAF et MINATD dans le processus pour faciliter et simplifier la procédure sécurisation foncière surtout dans le cadre de la gestion durable et décentralisée des forêts et des terres. Développer les techniques efficaces de sensibilisation, p.ex., faire visiter et analyser les plantations des pairs

Sécurisation financière : Sécuriser les fonds destinés aux activités de plantation forestière - appliquer les mesures de bonne gouvernance dans l'attribution et l'utilisation des fonds ; identifier, discuter et s'accorder sur quels facteurs bloquants avec les prestataires, puis contenir ces mesures dans des contrats établis à cet effet. Toutes les mesures de sanctions en matière de détournement des deniers publics s'appliqueront alors à ces organismes.

Synergie entres acteurs : elle permet de capitaliser les ressources et les expériences pour une meilleure visualisation des actions à mener.

Documenter les expériences : Toujours documenter les expériences et les leçons apprises dans le reboisement, permettant de retracer l'histoire de l'activité tout en améliorant la performance et en évitant les erreurs du passé.

Cet atelier a connu la participation d'un invité de marque en la personne de Monsieur **Allan AMUMPE, responsable du projet** SPGS en Ouganda, venu partager avec les participants à cet atelier et avec le CTFC l'expérience pilote Ougandaise de reboisement impliquant les communes et communautés**.** A la fin des travaux un document guide est en cours d'élaboration pour des activités de reboisement par les communes et communautés et pour la lutte contre les exploitation illégale par les communauté.

Photo 17 : Monsieur Allan AMUMPE, responsable du projet SPGS en Ouganda

V.2. Participation au Comité de pilotage du projet de reboisement communal Ville de Paris

Les 07 et 08 Décembre 2011, le CTFC était présent au dernier comité de pilotage du projet de reboisement communal ville de Paris.

Les leçons à tirer de ce projet sont :

- **Résultats**
  - Initiation d'une dynamique locale de gestion durable des ressources naturelles ;
  - Création d'un capital naturel valorisable dans le temps par les communautés (bois, fruits, PFNL) ;
  - Création d'emplois locaux et structuration de la filière reboisement ;
  - Amélioration du niveau de vie ;
  - Implication des communautés dans les décisions affectant leur environnement ;
  - Accompagnement du processus de décentralisation de la gestion forestière ;
  - Séquestration de carbone dans les plantations et lutte contre l'effet de serre : démarches engagées pour préparer l'enregistrement du projet auprès de la CNUCC dans le cadre MDP.
- **Les Limites**
  - L'implication des communes demeure limitée, faute de moyens humains et financiers conséquents. Les communes doivent mieux prendre en main l'avenir de ces forêts communales, sans quoi les efforts consentis jusqu'ici seront vains.
  - Manque (ou refus) de professionnalisation de la part de certains GIC :
    - feux non contrôlés et répétés,
    - retard dans l'exécution des travaux,
    - nombre important de regarnis effectués depuis le début du projet.
  - Manque de cohésion entre les membres de certains GIC.
  - Appropriation limitée des plantations par les communautés.

Un effort de communication doit être effectué en ce sens.

  - Processus d'enregistrement du projet auprès de la CNUCC freiné pour des raisons d'ordre institutionnel.
  - Moyens limités du projet :
    - surface totale du projet : stationnaire.
    - difficultés d'avoir recours à de l'expertise complémentaire.
  - Lenteurs administratives dans l'obtention de certains documents relatifs à la création des Forêts communales (bornage, titrisation, etc.).

A la fin dudit projet, les activités font l'objet de recherche de financements pour le moment.

***Tectona grandis* à Tonga**

***Gmelina arborea* à Tonga**

18 : Participants à l'atelier

V.3. Appui à la réalisation d'études d'impact environnementale (EIE)

Au cours du second semestre 2011, les activités d'EIE portaient sur :

- L'appui à la réalisation de l'étude d'impact environnementale de la forêt communale de Messondo et le dépôt du rapport de l'EIE de la FC de Messondo au MINEP contre un paiement de 3 000 000 fcfa ;

- L'appui à la rédaction des Tdr de l'EIE de la FC de Yoko et son dépôt au MINEP contre paiement d'un montant de 2 000 000 fcfa. Le CTFC a Contribué à hauteur de 5 Millions dans le fond commun mis en place par le PNDP pour financer les activités de la forêt communale de Yoko. Les fonds du CTFC étant destinés aux études d'impact.

COMPOSANTE VI

VI.PERENNISATION DU CTFC ET DES CELLULES DE FORESTERIE COMMUNALE

VI. PERENNISATION DU CTFC ET DES CELLULES DE FORESTERIE COMMUNALE

VI.1.Réponses aux appels à projets et poursuite des appuis de la Coopération allemande

Le CTFC a au courant du second semestre 2011 répondu à l'appel à projet du GEF 5 ; la Fiche a été transmise au Point Focal GEF/MINEP, à la FAO et au secrétariat du GEF à Washington. Cette fiche de projet a été endossée par le MINEP et devra être défendue au Comité de pilotage de GEF à Washington au mois de Février 2012.

La réponse à l'appel à projet de la Commission européenne au Cameroun dont la note technique a été validée au cours du premier semestre 2011 n'a pas aboutit favorablement. Nous avions reçu une notification en ce sens

Le CTFC a également monté d'une part un document projet auprès de l'Union européenne pour l'appel à projets dédié aux gouvernements locaux et d'autre part un dossier de microprojet GEF auprès du PNUD. Nous attendons la suite de ces dossiers.

Des réunions de Travail avec la banque mondiale et la BAD sont en cours pour explorer d'autres pistes de financement. La BAD a recommandé au PAF2C de Présenté un document de projet sur les mécanismes REED couvrant d'autres pays de la CEMAC.

Nous travaillons également ace COFOR International pour nous appuyer dans le montage d'un nouveau projet à soumettre à la CEAAC sur financement de l'union européenne.

Une étude financée par la Coopération française a été réalisée par le CIFOR sur la gestion décentralisée des ressources naturelles dans les pays COMIFAC. Cette étude nous permettra d'explorer les possibilités de vulgarisation du concept FC et de monter de nouveaux projets.

Le CTFC et l'ACFCAM ont participé en décembre 2011 aux travaux de planification de la coopération allemande sur le secteur vert au Cameroun pour les 4 Prochaines années. La coopération allemande poursuivra ses appuis à la foresterie communale et le CTFC et l'ACFCAM demeurent leur partenaire stratégique pour implémenter les activités.

VI.2. Formation des cellules de Foresterie Communales

La 6ème session de formation des CFC qui s'est tenue à Ndikinimeki, avait pour objectifs de :

- Maitriser les éléments de PAO et être capable de planifier individuellement des activités du PAF2C pour la commune.
- Edifier les participants sur l'Etat des lieux du fonctionnement des différents CFC, planification des activités, implication des autorités municipales, *etc*.
- Introduction sur des notions de base en cartographie à l'aide du logiciel Arc View et sont en mesure de faire des cartes simples ;
- Maîtriser les techniques de la gestion des conflits, et sont capables de les transférer aux CPF afin que ces derniers puissent les utiliser en interne et lors de leur relations avec les partenaires externes ;
- Les chefs CFC ont connaissance de l'organisation des travaux dans un chantier forestier ;
- Les membres des CFC ont un aperçu général sur l'EIE ;
- Renforcer les connaissances des CFC sur le sujet VIH.

Au terme de cette formation, les résultats atteints sont les suivants :

- Etat des lieux du fonctionnement des différents CFC, planification des activités, implication des autorités municipales, *etc*.
- Les CFC maitrisent les techniques de la gestion des conflits, et sont capables de les transférer aux CPF afin que ces derniers puissent les utiliser en interne et lors de leur relation avec les partenaires externes ;
- Les CFC sont formées sur des notions de base en cartographie à l'aide du logiciel Arc View et sont en mesure de faire des cartes simples ;
- Les membres des CFC ont un aperçu général sur l'EIE ;
- Les membres des CFC sont davantage informés et sensibilisés sur le VIH, les modes de transmission et les mesures de prévention.

Dans l'ensemble, la formation s'est bien déroulée, avec une présence marquée du maire de la commune de Ndikinimeki. Elle s'est faite avec 9 communes présentes et (dix CFC) sur 16 attendues. Ce sont les CFC des communes suivantes : Ndikinimeki, Yokadouma, Yoko, Batouri(2), Messondo, Nanga Eboko, Messamena, Lomié, Dimako ; ainsi que le personnel technique (05) du CTFC).

Photo 21 : participants à la formation

VI.3 : Nouveaux partenariats prometteurs pour les Communes

Les activités menées par le CTFC ont contribué à renforcer la notoriété du programme auprès des partenaires institutionnels divers. Cette reconnaissance s'est manifestée par des résultats tangibles :

1 – La cooptation de l'ACFCAM et du CTFC au comité de suivi des activités du Cluster Bois. Cette reconnaissance vient après l'éligibilité des communes du PAF2C de la région EST pour l'implantation des sites du cluster bois de l'Est : Dossiers suivis par le CTFC depuis 2009.

2- la cooptation de l'ACFCAM comme membre du comité de pilotage du projet PPTE de promotion des plantations des forêts communales et communautaires. Ce projet permettra aux communes de trouver des ressources complémentaires pour les reboisements.

3- la cooptation du CTFC par le Ministère des domaines et des affaires foncières au comité de pilotage du projet de modernisation du cadastre

4 – la signature d'une convention de partenariat avec le Ministère de l'environnement et du développement durable

5 – la signature d'une convention et l'élaboration d'une feuille de route avec l'ICRAF sur la domestication des produits forestiers non ligneux

6 – la participation à plusieurs émissions radio sur le poste national et dans diverses émissions thématiques (radio environnement) et débats publics (Promote).

VII. ACTIVITES TRANSVERSALES

VII.1. Activités de lutte contre le VIH SIDA

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
Appuyer les Communes en matériel de sensibilisation VIH dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités.	Vulgariser les supports VIH aux points focaux Communaux.	Les préservatifs masculins et féminins, les dépliants, les journaux 100% jeunes ont été remis aux 8 Communes MESSONDO, DOUME, TONGA, MATOMB, NDIKI, YOKADOUMA, SALAPOUMBE, MVANGAN, LOMIE lors des sensibilisations VIH.	Reconduire l'activité en 2012 afin que les Communes s'imprègnent d'avantage de la sensibilisation du VIH.	PAF2C ; Composante 4
Rendre permanent la vente des préservatifs dans les Communes.	mettre en place les points d'approvisionnements en préservatifs	Les points de ventes en préservatifs ont été mis en place dans 4 Communes : BATOURI, DIMAKO, NDIKI, MATOMB, TONGA, MVANGAN.		PAF2C ; Composante 4
Intégrer la sensibilisation VIH dans les formations des CPF	Sensibilisation VIH pendant les formations des CPF à YOKADOUMA et SALAPOUMBE	Les CPF ont été sensibilisés sur les modes de préventions et de sensibilisations VIH.		
Renforcement des capacités des points focaux communaux.	1 atelier de recyclage en MS-VIH a été organisé à Bertoua en juillet	4 Communes ont participé à l'atelier de recyclage en MS VIH : (point focal +le chef de cellule de foresterie communal de LOMIE), les points focaux Yokadouma, BELABO, DIMAKO, BATOURI	Etendre le renforcement des capacités en MS VIH aux Communes du Centre, Sud et Ouest.	PAF2C ; Composante 4
Intégrer la sensibilisation VIH pendant le lancement	Sensibiliser les enquêteurs sur le lien entre VIH et la forêt Communale, les modes de transmissions et de	17 participants ont été sensibilisés sur les différents sujets VIH abordés.		PAF2C ; Composante 4

de l'étude socio-éco à MVAGAN	préventions VIH, faire les démonstrations de l'utilisation des préservatifs masculins et féminins Pendant le lancement de l'étude socio-éco à MVAGAN			
Elaborer un plan stratégique de lutte contre le VIH et le sida adapté au secteur Forêts/Environnement.	Participation du CTFC à 1 atelier organisé à EBOLOWA (du 22 au 26 novembre 2011) afin de réunir autour d'une table les institutions du secteur Forêts/Environnement disposées à mener des actions concertées de lutte contre le VIH et le sida dans un cadre sectoriel et à apporter des informations nécessaires pour l'élaboration d'un plan stratégique adapté au secteur.	-36 participants (venant des structures du secteur forêts/environnement (MINFOF/MINEP, institutions sous tutelle, entreprises privées et parapubliques du secteur, coalitions d'entreprises du secteur, projets/programmes du secteur, Partenaires au développement, ONG du secteur). - les participants ont été édifiés sur le Plan Stratégique National 2011- 2015, - les expériences des uns et des autres ont été recensées pour en faire des recommandations visant à réajuster les interventions du secteur forêt/environnement, -Les priorités du secteur dans la lutte contre le VIH et le SIDA et les IST dans la période sus citée ; -Les étapes de la mise en œuvre du Plan Stratégique à élaborer ainsi que ses modalités de Suivi /Evaluation ont été dégagées.		PAF2C ; Composante 4
Contribuer à lutter contre le VIH et le sida par la Campagne de dépistage auprès des populations de NDIKI.	Le CTFC en collaboration avec le GTR du Centre a appuyé la Commune de NDIKI dans l'organisation du test de dépistage de ses populations le 30 novembre à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida.	-Environ 267 personnes ont été dépistées. Les données statistiques par le GTR sont encore en attentes. - les PVVIH ont été dépistés dans la commune - les premiers conseils ont été apportés aux dépistés. - Les PVVIH ont été orientés vers les Unités de prise en charge les plus proches de la Commune.	Que le processus continue dans les autres Communes en 2012	

PARTIE II : RAPPORT FINANCIER

INTRODUCTION

Le présent rapport rentre dans le cadre des activités du PAF2C pour le second trimestre2011. Durant ce semestre, l'ACFCAM à travers son organe technique le CTFC, a eu à tenir plusieurs activités à travers les 6 objectifs majeurs du projet du PAF2C.

Objectif n°1	Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales
Objectif n°2	Aménager et gérer durablement les forêts communales
Objectif n°3	Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement
Objectif n°4	Améliorer le niveau de vie des populations, accroitre les capacités des communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers
Objectif n°5	Limiter les impacts environnementaux négatifs dans la gestion forestière et participer à la lutte contre les changements climatiques pour assurer le maintien du patrimoine environnemental des communes
Objectif n°6	Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale

Tout au long du dernier semestre 2011 les activités ont été menées a hauteur 295 852 euros ;

dont 154 792 euros de la subvention FFEM , 94 617 euros de la subvention GIZ, 9138 euros de la subvention de 33 996 euros, et 3 310 de la subvention du projet UICN.

Il est à noter que les activités financées par la GIZ ont connu d'énormes difficultés de réalisation suite à la clôture de l'ancienne convention et à la signature de la nouvelle.

De la clôture au nouveau réabonnement, il a passé plusieurs mois. Plusieurs mois pendant lesquels, des difficultés importantes de trésorerie ont mis à mal nos objectifs en termes de financement des activités. Cependant, certaines compensations financières ont pu être opérées dès le réabonnement.

Le réabondement du fonds FFEM demandé en début décembre pour boucler les activités lancées n'est pas encore crédité au compte du programme. Notre demande étant parvenue au moment ou les comptes annuels sont clôturés au niveau des fonds de la coopération française. Si ce retard est susceptible de perturber notre programmation sur les résultats livrables de la fin du second semestre 2011 ; le réabonnement permettra de finaliser les projets en cours et de mettre en œuvre notre planification 2012 du premier semestre.

Par ailleurs, certaines opérations précédemment enregistrées dans le précédent rapport d'activités du 1er semestre ont subi divers retraitements afin de les affecter dans le fonds adéquat dans un souci

de mise en place de la nouvelle convention de financement du GIZ .Il s'agit notamment des salaires de l'ordre de 12 221 752, de la subvention octroyée à la FC de MVANGAN pour sa réunion de classement dans le processus de son inventaire de l'ordre de 1 000 000 F, de diverses prestations telles que le règlement des factures des connexions internet et la maintenance informatique de l'ordre de 1 850 000F et enfin la contribution aux activités de lutte contre les changements climatiques à travers la campagne de reboisement de la commune de Lagdo de l'ordre de 2 000 000 F qui ont été affectés aux financements FFEM.

Il faut cependant noter que ce soit sur les activités GIZ ou FFEM ; plusieurs actions sont en cours endossés sur les crédits figurant au solde des tableaux ainsi présentés. Nous l'essentiel de ces crédits restants sur les comptes GIZ seront probablement épuisés avant la fin janvier 2012.

Pendant le dernier semestre nous nous sommes investis sur le lancement d'un nouvel appel à projet de l'UICN financé par le FFEM qui s'étalera sur 24 mois pour accompagner des organisations paysannes dans la domestication ; la valorisation et la commercialisation des Produits forestiers non ligneux. Les financements à hauteur de 32 Millions de FCFA seront mis progressivement à notre disposition au cours des deux prochaines années pour produire les résultats attendus. Il faut toutefois noter que ces financements viennent compléter les ressources existantes des autres bailleurs de fonds pour atteindre les objectifs de la composante 3 et 4 du PAF2C.

Les présentations suivantes illustrent de façon succincte les réalisations des différents fonds au cours du semestre écoulé. Tour à tour, nous aurons

-Le récapitulatif des réalisations par les différents fonds

- Le fonds FFEM,

-Le fonds GIZ,

-Le fonds FAO, et enfin

- Le fonds UICN

RECAPITULATIF DES REALISATIONS PAR LES DIFFERENTS FONDS

N°	Objectif/ Activité		MONTANT TOTAL	AFD	GIZ	FGSC	FAO	UICN	ACFCAM
Objectif 1 : Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales									
	Activité 1.4.1. Appui à la poursuite du classement des FC		**13 680**	4 826	854		-		8 000
	Activité 1.4.1 Appui aux activités de l'ACFCAM		**10 000**						10 000
	Activité 1.6.2. Appui à la mise en place des Cellules de Foresterie Communale (CFC) et des Comités Paysans Forêts (CPF); Appui au renforcement des capacités des CFC et des CPF (Mainstreaming VIH Sida et autres formations)		**5 266**	-	2 266		-		3 000
	Activité 1.7.1. Sensibilisation des conseillers municipaux sur la budgétisation des activités des CFC, VIH sida et renforcement des capacités et mise en place une démarche d'intervention commune sur le VIH dans les communes		**12 131**	-	5 131		-		7 000
	Activité 1.7.2. Appui au renforcement des capacités des CFC pour la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion (outils de suivi de l'exploitation, indicateurs du Plan de gestion environnemental, cartographie et gestion des données…);		**3 000**	-	-				3 000
	Activité 1.9.2.: Appuyer à l'élaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux d'affichage dans chaque villages riverains et diffusion des infos relatives à la gestion forestière); d'un système d'alertes des infractions environnementales (villages riverains - commune) et à la mise en place d'actions répressives avec le MINFOF, MINEP, la gendarmerie et /ou le MINATD,		**7 187**	-	-	7 187	-		
Objectif 2 : Aménager et gérer durablement les forêts communales									
	Activité 2.2.1. Appui à la réalisation et au suivi de la réalisation des inventaires d'aménagement et cartographie (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan; Yoko; Ndiki; Mindourou et Messamena)		**89 338**	50 702	22 030		-		50 000
	Activité 2.2.2: Appui à la réalisation des études socioéconomiques (consultations locales…)(Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan, Dimako, Batouri, Djoum, Messondo)		**6 238**	-	6 238		-		30 000

	Activités 2.2.3 Appui à l'élaboration des termes de référence et pour le lancement du Plan d'aménagement et Appui à la rédaction/réalisation des plans d'aménagement (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan; Yoko; Mindourou messamena; Ndiki)		**10 000**	-	-		-		10 000
	Activité 2.3.1 : Accompagnement des communes à la réalisation des inventaires d'exploitation (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo ; Nanga; Dzeng; Minta)		**16 606**	-	-		1 606		15 000
	Activité 2.3.1: suivi des directives d'exploitation et de production des cartes d'exploitation des assiettes annuelles de coupe à destination des communes, des prestataires des communes et/ou des exploitants partenaires		**10 000**	-	-				10 000
	Activité 2.3.2: Accompagnement des communes à l'élaboration des plans quinquennaux et annuels d'exploitation (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo)		**369**	-	-		369		
	Activité 2.4.1: Former les Cellules de Foresterie Communale et prestataires à l'utilisation et à la maintenance de nouveaux outils de suivi d'exploitation (cartes, document de chantier, document de transport, Logiciel de gestion de données d'exploitation) en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de tracabilité		**11 647**	-			8 647		3 000
	Activité 2.4.1: Production guide de mise en exploitation aux exigences FLEGT (frais d'impression de 500 guides)			-	-		-		
	Activité 2.5.1: Accompagnement les communes pour la mise en œuvre et le suivi des plans d'aménagement (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo)		**12 000**	-	-		-		12 000
	Activité 2.5.3. Appui à la réalisation des projets de reboisement (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan)			-	-		-		
	assistance technique COFOR International		**8 600**	8 600			-		
	Activité 2.5.4: Accompagnement des communes pour le développement des plantations forestières, l'entretien et l'enrichissement des forêts dégradées		**1 000 000**	-	-		-		1 000 000
Objectif 3 : Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale							-		
	assistance technique COFOR International			-	-		-		

	Activité 3.2.2: Appui à la création des unités de transformation/valorisation locale du bois /réhabilitation d'un centre métier bois (Tonga)		**830**	830	-		-		
Objectif 4 : Améliorer le niveau de vie des populations, et promotion des stratégies de développement local							-		
	Activité 4.1.3: mise en œuvre des PDC et financement (allocation budgétaire PNDP 7 communes)		**400 000**		-		-		400 000
	Activité 4.1.3 : Actualisation et élaboration des PDC (15 communes)				-		-		
	Activité 4.1.3 : Accompagnement économique des microprojets en forêt		**1 534**	122	-		-	1 412	
	Activtité 4.3.1 : formation aux metier de la forêt et du bois		**1 456**		1 456		-		
Objectif 5 : Limiter les impacts environnementaux de la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique							-		
	Activités 5.1.1 : Appui à l'élaboration des termes de référence et DAO pour le lancement de l'EIE, (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan) et réalisation des EIE		**2 500**		-		-		2 500
	Activités 5.1.1 : Accompagnement des communes sur des activités de lutte contre les changements climatiques		**49 270**	18 104	1 166		-		30 000
	Activités 5.2.1 : Appui à la rédaction/réalisation des plans de gestion (PGE…)(Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan)						-		
	Activités 5.2.2 : Suivi des procédures d'approbation des études d'impact environnemental		**5 000**				-		5 000
Objectif 6 : Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale							-		
	Activité 6.2:						-		
Financement CTFC	Salaire directeur		**48 596**	34 464	14 132		-		
	Salaire directeur Technique		**6 403**	6 403			-		
	Salaire secrétaire, 2 chauffeurs et gardiens CTFC		**4 587**		4 587		-		
	Salaire responsable financier		**4 409**		4 409		-		
	Ingénieurs Assistants projet et technicien Sup (04) +ingénieurs forestier		**23 374**				23 374		
	Salaire 4 AT		**20 329**		20 329		-		
	Frais de fonctionnement (Loyers, charges locatrices, frais pour un comité de pilotage,…)		**27 607**	11 741	12 018	1 951	-	1 897	
	Contrat de Monitoring Comptable avec cabinet expert Compta		**5 000**	5 000	-		-		

	Mise à jour du manuel de procédure comptable et administratif (règlement intérieur, décaissement, procédure de contrôle interne)				-		-		
	Assistance technique COFOR International		**14 000**	14 000	-		-		
TOTAL EN EUROS			***1 894 353***	***154 792***	***94 617***	***9 138***	***33 996***	***3 310***	***1 598 500***
TOTAL EN FRANCS CFA			**1 242 613 690**	**101 536 692**	**62 064 572**	**5 994 224**	**22 299 934**	**2 171 003**	**1 048 547 265**

Par le graphique ci dessous, nous voulons illustrer les niveaux de financement au cours du 2nd semestre 2011

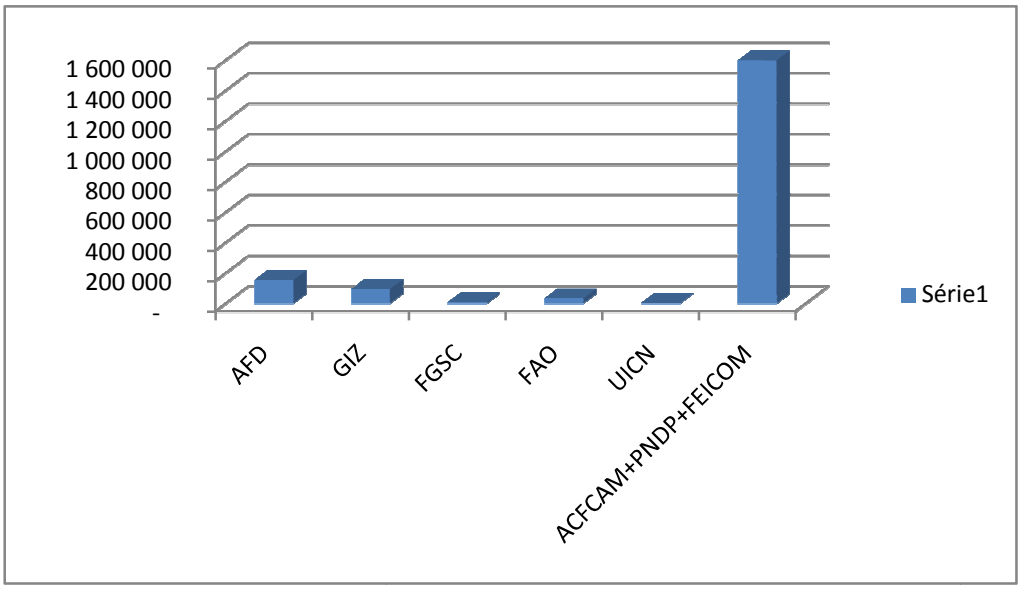

LE FONDS FFEM

N°	Objectif/ Activité	Budget 2011 FFEM (Euro)	DEPENSES S1-2011	DEPENSES S2-2011	SOLDE
Objectif 1 : Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales					
	Activité 1.2.2: Formuler des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation forestière	**1 000**			1 000
	Activité 1.4.1. Appui à la poursuite du classement des FC/ Appui aux activités de l'ACFCAM	**10 500**	**800**	4 826	4 874
	Activité 1.6.2. Appui à la mise en place des Cellules de Foresterie Communale (CFC) et des Comités Paysans Forêts (CPF); Appui au renforcement des capacités des CFC et des CPF (Mainstreaming VIH Sida et autres formations)	**3 000**		-	3 000
	Activité 1.7.1. Sensibilisation des conseillers municipaux sur la budgétisation des activités des CFC , VIH sida et renforcement des capacités et mise en place une démarche d'intervention commune sur le VIH dans les communes				-

	Activité 1.7.2. Appui au renforcement des capacités des CFC pour la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion (outils de suivi de l'exploitation, indicateurs du Plan de gestion environnemental, cartographie et gestion des données…);		**300**		- 300
	Activité 1.8.2: Appui à l'organisation du sommet des communes forestières d'Afrique Centrale	**10 000**	**14 823**		- 4 823
	Activité 1.9.2.: Appuyer à l'élaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux d'affichage dans chaque villages riverains et diffusion des infos relatives à la gestion forestière); d'un système d'alertes des infractions environnementales (villages riverains - commune) et à la mise en place d'actions répressives avec le MINFOF, MINEP, la gendarmerie et /ou le MINATD,	**3 000**			3 000
	Activité 1.9.1. : Publication des données RFA et des revenus issus des FC des communes membres de l'ACFCAM et Autres publications PAF2C	**2 000**			2 000
TOTAL OBJECTIF 1		**29 500**	**15 923**	**4 826**	**8 751**
Objectif 2 : Aménager et gérer durablement les forêts communales					-

	Activité 2.1.1:Elaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux d'affichage dans les commune pilote et exploitants forestiers partenaires	1 000			1 000
	Activité 2.2.1. Appui à la réalisation et au suivi de la réalisation des inventaires d'aménagement et cartographie (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan; Yoko; Ndiki; Mindourou et Messamena)	50 000	12 825	50 702	- 13 527
	Activité 2.2.2 : Appui à la réalisation des études socioéconomiques (consultations locales…)(Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan, Dimako, Batouri, Djoum, Messondo)				-
	Activités 2.2.3 Appui à l'élaboration des termes de référence et pour le lancement du Plan d'aménagement et Appui à la rédaction/réalisation des plans d'aménagement (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan; Yoko; Mindourou messamena; Ndiki)	19 000	1 194		17 806
	Activité 2.3.1: Accompagnement des communes à la réalisation des inventaires d'exploitation (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum,	5 000			5 000

	Dimako, Messondo; Nanga; Dzeng; Minta)				
	Activité 2.3.1: suivi des directives d'exploitation et de production des cartes d'exploitation des assiettes annuelles de coupe à destination des communes, des prestataires des communes et/ou des exploitants partenaires	3 000			3 000
	Activité 2.5.3. Appui à la réalisation des projets de reboisement (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan)		310		- 310
	Assistance technique COFOR International	9 600		8 600	1 000
	Activité 2.5.4: Accompagnement des communes pour le développement des plantations forestières, l'entretien et l'enrichissement des forêts dégradées	10 000	15 827		- 5 827
TOTAL OBJECTIF 2		97 600	30 156	59 302	8 142
Objectif 3 : Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale					-
	Activité 3.2.1: Etude de faisabilité pour la création d'une unité de transformation communale de bois		450		- 450

	Assistance technique COFOR International	9 900			9 900
	Activité 3.2.2: Appui à la création des unités de transformation/valorisation locale du bois /réhabilitation d'un centre métier bois (Tonga)	10 000	5 000	830	4 170
TOTAL OBJECTIF 3		19 900	5 450	830	13 620
Objectif 4 : Améliorer le niveau de vie des populations, et promotion des stratégies de développement local					-
	Activité 4.1.3 : mise en œuvre des PDC et financement (allocation budgétaire PNDP 7 communes)	2 500			2 500
	Activité 4.1.3: Accompagnement économique des microprojets	3 963		122	3 841
	Activité 4.3.1 : formation aux métiers de la forêt et du bois	3 537			3 537
	Activité : Soutien et Promotion commerciale des PFNL				-
TOTAL OBJECTIF 4		10 000	-	122	9 878
Objectif 5 : Limiter les impacts environnementaux de la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique					-
	Activités 5.1.1 : Appui à l'élaboration des termes de référence et DAO pour le lancement de l'EIE, (Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan) et réalisation des EIE	**35 000**	**253**		34 747

	Activités 5.1.1 : Accompagnement des communes pour la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion environnementale (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo)	**5 000**			5 000
	Activités 5.1.1 : Accompagnement des communes sur des activités de lutte contre les changements climatiques	**20 000**		18 104	1 896
	Activités 5.2.1 : Appui à la rédaction/réalisation des plans de gestion (PGE…) (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan)	**5 000**			5 000
	Activités 5.2.2 : Suivi des procédures d'approbation des études d'impact environnemental	**2 000**			2 000
	Activités 5.2.2 : Suivi environnemental des FC (Atelier Bailleurs Fond mondial environnement. Projet PAF2C)	**2 000**			2 000
TOTAL OBJECTIF 5		**69 000**	**253**	**18 104**	**50 643**
Objectif 6 : Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale					-
	Activité 6.2:				-
Financement CTFC	Salaire directeur	**28 500**		34 464	- 5 964
	Salaire directeur Technique	**12 806**	**5 336**	6 403	1 067
	Ingénieurs Assistants projet et technicien Sup (04)	**6 000**	**2 439**		3 561

Achat Motos et équipements motos (5 AG 100)	**534**	**848**		- 314
Achat Moto pour CFC activités inventaire	**1 000**			1 000
Frais de fonctionnement (Loyers, charges locatrices, frais pour un comité de pilotage,…)	**2 000**	**2 886**	11 741	- 12 627
Frais fct voitures (2 voitures mission dans les communes) et motos (5)	**2 000**	**458**		1 542
Achats matériels de bureaux et réfections locaux	**1 600**	**2 158**		- 558
Contrat de Monitoring Comptable avec cabinet expert Compta	**6 000**		5 000	1 000
Assistance technique COFOR International	**10 400**		**14 000**	- 3 600
remboursement salaire directeur avancé par ACFCAM (oct.-déc. 10	**15 000**	**11 874**		3 126
TOTAL OBJECTIF 6	**85 839**	**25 999**	**71 608**	- 11 768
Total	**311 839**	**77 781**	**154 792**	**79 267**

Subvention PAF2C : Réalisation 2008 – 2011 FFEM :

Subvention PAF2C : Réalisation 2008 - 2011 FFEM							
PAF2C	**INTITULE**	**Budget 4 ans**	**dépenses 2008 - 2010**	**dépenses 1S-2011**	**dépenses 2S-2011**	**Reste à Verser**	**% de décaissement**
Objectif n°1	Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales	83 300 €	51 540 €	15 924 €	4 826 €	11 010 €	87%
Objectif n°2	Aménager et gérer durablement les forêts communales	301 117 €	50 238 €	30 156 €	59 302 €	161 421 €	46%
Objectif n°3	Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale	35 300 €	15 000 €	5 450 €	830 €	14 020 €	60%
Objectif n°4	Améliorer le niveau de vie des populations, accroître les capacités des communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers	34 987 €	11 260 €		122 €	23 605 €	33%
Objectif n°5	Limiter les impacts environnementaux négatifs dans la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique pour assurer le maintien du patrimoine environnemental des communes	87 259 €	7 936 €	253 €	18 104 €	60 966 €	31%
Objectif n°6	Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale	758 037 €	539 204 €	25 998 €	71 608 €	121 227 €	82%
Total		***1 300 000 €***	***675 178 €***	***77 781 €***	***154 792 €***	***392 249 €***	**69%**

COMMENTAIRE FFEM :

En avril après l'un des réabonnements, l'ACFCAM à travers le compte CTFC PRESTATIONS, a remboursé 4 410 euros dans les fonds FFEM au titre des dépenses non validées par celle-ci.

Les dépenses afférentes ayant été déjà prises en compte lors des précédents rapports d'activités, nous tenons ici à les retirer de la somme des réalisations déjà effectuées à ce jour, car ce montant remboursé laissé tel qu'il est contribue à gonfler nos réalisations.

D'où le calcul suivant :

1 300 000 – 675 178 – 77 781 – 154 792 + 4410 =396 659 euros

Ce montant est le solde restant à percevoir au titre de notre subvention, l'écart est probablement du aux compensations qui doivent être effectues de compte à compte sur les préfinancements des activités.

Nous observons un solde qui parait élevé dans la composante 2 et 5.Il en est rien, car au vu de tout ce que nous avons entrepris, il risque être insuffisant pour dérouler toutes les activités ; notamment les 6 études d'impact environnemental que nous avons entrepris, le solde des factures des inventaires lancés et ceux qui démarreront dès le mois de mars 2012 dans de diverses communes. Le solde restant à la fin 2011 devrait être consommé entièrement par les activités des deux semestres 2012.

Le programme ne disposant pas de matériel roulant pour l'appuyer dans ses activités d'inventaire, Il est envisagé l'achat au courant du 1er semestre 2011 de 2 matériels roulant 4X4 pour le centre sud et l'EST. Nous comptons le financer avec le solde de la composante 6, ainsi que les paiements des factures de FNCOFOR pour ses missions d'assistance technique auprès du CTFC ; de certains salaires du CTFC, du développement des cellules de forêts communales ; la constitution dès le mois de Mars 2012 d'une SARL ou bureau d'études aux collectivités locales et l'appui au montage de certaines études pour de nouveaux projets et programmes (projet JEF5) ; BAD ; Banque mondiale ; OIBT en cours de finalisation etc..) ; Et enfin, nous comptons toujours financer avec cette composante un expert en ingénierie de projet sur des questions REED et Changements climatiques de projet pour appuyer et superviser au CTFC le montage des ses projets au cours de l'année 2012.

LE FONDS GIZ

Les activités de la GIZ ont été mises en œuvre à hauteur de 94 617 euros. L'ancienne convention a été clôturée le 28 septembre. La nouvelle convention est différente de la dernière au niveau des lignes budgétaires et de l'appellation. Nous avons une subvention locale et elle a été reabondée le 30 décembre.

Les lignes budgétaires étant différentes, nous avons scindé le tableau des mesures pour une meilleure compréhension, le premier est relatif à l'ancienne convention et la seconde à la nouvelle. La somme fait l'objet des réalisations du 2nd semestre.

Au niveau du tableau récapitulatif intitulé « SUBVENTION PAF2C : REALISATION 2008-2011 GIZ», Il y a une rubrique que nous avons intitulé « réintégrations FFEM». Il s'agit ici des dépenses d'une valeur de 26 026 euros récemment imputés dans le fonds GIZ qui ont été retraités et imputés au fonds FFEM.

Ces dépenses sont essentiellement les dépenses salariales, des diverses prestations, et les activités sur les changements climatiques à travers le reboisement de la FC Lagdo.

Il faut aussi noter que sur la première convention ; la GIZ doit à l'ACFCAM (fonds FFEM) 3mois de salaire du Directeur du CTFC. Ce salaire a été réglé par le fonds FFEM et nous espérons qu'au courant de cette année, le fonds GIZ nous permettra d'apurer la dette.

MESURES SEMESTRE 2- 2011				
	Mesures - Ancienne Convention	2008-2010	2011 S-1	2011-S 2
1	Appui institutionnel à la création des FC aux ministères et délégations- Résultat 12			-
2	Appui technique dossier classement (planification du classement et réunion des autorités administratives) – Résultat 14			-
3	Cartographie et repérage terrain – Résultat 14			-
4	Appui technique consultation des populations et commission de classement– Résultat 14			623 500
5	Suivi de la convention cadre– Résultat 15			-
6	Appui à la création et au renforcement des CFC– Résultat 16			1 414 000
7	Préparation 2 plans de financement du PA – Résultat 21			-
8	Inventaire d'aménagement – Résultat 22			9 411 000
9	Etudes socioéconomiques, création des CPF – Résultat 22			1 033 590
10	Elaboration PA – Résultat 22			-
11	Appui technique à la création des plantations – Résultat 25			765 000
12	Elaboration stratégie commerciale– Résultat 31			-
13	Etude pour la création d'unités transformation– Résultat 32			-
14	Elaboration plan développement local– Résultats 43 et 44			-
15	Atelier planification comité pilotage			-
16	Installation et fonctionnement du CTFC – Résultat 62			-
17	Appui conseil à l'élaboration des EIE			445 120

18	Une formation transversale technique pour les cellules			150 000
19	Appui conseil à la réalisation de l'inventaire exploitation			288 900
20	Formation des délégations MINFOF et MINEP (organisées dans les régions)			-
21	Appui à la prise en compte de la foresterie communale dans le budget communal, planification des activités des cellules			-
22	Formation PFNL sur base du concept DED élaboré			-
23	Publication des données sur l'utilisation RFA et des revenus des forêts communales par les communes			-
24	Maintenance site internet			300 000
25	Mainstreaming VIH Sida			784 500
26	Salaire directeur CTFC			367 356
27	Salaire secrétaire, 2 chauffeurs et gardiens CTFC			1 149 975
28	Salaire responsable financier			1 261 677
29	Salaire AT			6 409 977
30	Achat d'un véhicule			-
31	Achat matériels informatiques			1 543 212
32	Achat Motos et équipements motos			-
33	Frais de fonctionnement (Loyers, charges locatives, frais pour un comité de pilotage,…)			2 060 020
34	Frais fonctionnement voitures et motos			1 494 440
35	Achats matériels de bureaux et réfections locaux.			-
TOTAL				**29 502 267**

MESURES SEMESTRE 2- 2011				
	Mesures - Nouvelle Convention	Budget	Réalisation	Solde
1	Activité 1.2.2. Appui à la formulation des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation forestière	1 000	-	1 000
2	Activité 1.6.2. Appui à la mise en place et renforcement des Comités Paysans Forêts (CPF)	6 500	3 127	3 373
3	Activité 1.7.1. Mainstreaming VIH/Sida	3 500	1 032	2 468
4	Activité 1.7.2 Appui au renforcement des capacités des CFC	4 000	-	4 000
5	Activité 1.9.1. Publication des données RFA et des revenus issus des FC des communes membres de l'ACFCAM et Autres publications PAF2C	3 000	-	3 000
6	Activité 2.2.1. Appui à la réalisation et au suivi de la réalisation des inventaires d'aménagement et cartographie (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan; Yoko; Ndiki; Mindourou et Messamena)	10 332	7 247	3 085
7	Activité 2.2.2: Appui à la réalisation des études socioéconomiques (consultations locales…)(Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan, Dimako, Batouri, Djoum, Messondo)	6 500	2 759	3 741
8	Activité 2.3.1: Accompagnement des communes à la réalisation des inventaires d'exploitation (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo; Nanga; Dzeng; Minta)	2 000	1 220	780
9	Activité 2.5.1 : Accompagnement les communes pour la mise en œuvre et le suivi des plans d'aménagement (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo)	1 000	-	1 000
10	Activité 4.3.2 **:** Soutien et Promotion commerciale des PFNL	5 800	1 105	4 695

11	Activité 4.4.1 **:** Appui à l'élaboration des PTA des communes et budgétisation des mesures des PCD	3 000	26	2 974
12	Activités 5.1.1 **:** Appui à l'élaboration des termes de référence et DAO pour le lancement de l'EIE, (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan) et réalisation des EIE	500	-	500
13	Salaire directeur	18 071	13 572	4 499
14	Salaire secrétaire, 2 chauffeurs et gardiens CTFC	5 470	2 834	2 636
15	Salaire responsable financier	2 564	2 485	79
16	Salaire 4 AT	13 934	10 557	3 377
17	Frais de fonctionnement (Loyers, charges locatrices)	5 085	3 354	1 731
18	Frais pour un Comité de pilotage	1 000	-	1 000
19	Frais fct voitures (2 voitures mission dans les communes) et motos (5)	1 220	-	1 220
20	Achats matériels de bureaux et réfections locaux	1 524	321	1 203
21	Matériel d'inventaire (bousolle,PDA,appareil photo,clisimètre ...	3 500	-	3 500
Total en Euro		**99 500**	**49 641**	**49 859**
Total en FCFA		**65 267 722**	**32 562 305**	**32 705 417**

	Subvention PAF2C : Réalisation 2008 - 2011 GIZ									
PAF2C	INTITULE	Budget ancienne convention	dépenses 2008 - 2010	dépenses 1S-2011	dépenses 2S-2011 convention 1	Total Dépenses	% de décaissement	Budget nvlle convention	dépenses 2S-2011 convention 2	% de décaissement
Objectif n°1	Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales	117 500 €	74 086 €	13 798 €	4 159 €	92 043 €	78,33%	18 000 €	4 071 €	23%
Objectif n°2	Aménager et gérer durablement les forêts communales	176 500 €	107 308 €	12 985 €	17 042 €	137 335 €	77,81%	19 832 €	11 226 €	57%
Objectif n°3	Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale	33 500 €	17 376 €	3 422 €		20 798 €	62,08%			
Objectif n°4	Améliorer le niveau de vie des populations, accroître les capacités des communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers	50 500 €	47 114 €	869 €	351 €	48 334 €	95,71%	8 800 €	1 029 €	12%
Objectif n°5	Limiter les impacts environnementaux négatifs dans la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique pour assurer le maintien du patrimoine environnemental des communes	0 €	0 €		1 166 €	1 166 €		500 €		0%
Objectif n°6	Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale	315 615 €	277 150 €	70 729 €	22 237 €	370 116 €	117,27%	52 368 €	33 315 €	64%
	Réintégration par le FFEM				-26 026 €					
	TOTAL	***693 615 €***	***523 034 €***	***101 803 €***	***18 929 €***	***643 766 €***	***93%***	***99 500 €***	***49 641 €***	**50%**

LE FONDS FAO

Les activités du projet FAO se sont déroulées à hauteur de 33 996 euros bien que la mesure ici est le dollar, pour les raisons d'harmonisation, nous mesurerons en euros.

Selon la convention, le projet est arrivé à son terme en décembre. A l'heure actuelle, nous attendons 25 000 dollars afin de dérouler nos dernières activités qui sont l'achat du matériel d'inventaire (boussoles, les Clisimètres, le PDA), la production des guides, bref la majeure partie des activités de la ligne 5 n'est pas encore déroulée.

PROJET FAO											
Lignes budgétaires	**Unité**	**Nbre**	**Coût unitaire (USD)**	**Budget Initial (USD)**	**Budget révisé 1(USD)**	**Budget révisé 2(USD)**	**Nouveau Budget (CFA/477)**	**Réalisation totale**	**Réalisation S1-2011**	**Réalisation S1-2011**	**Réalisation S2-2010**
1. Dépenses de personnel											
1.1. Directeur du CTFC, coordonnateur des activités et ordonnateur des dépenses du projet (1/5 temps)	hom.mois	12	320	3 840	3 840	3 840	1 831 680	1 760 000			
1.2. Directeur technique du CTFC, coordonnateur technique du projet (1/4 temps)	hom.mois	12	175	2 100	2 100	2 100	1 001 700	962 500			
1.3. Responsable administratif et financier (1/4 temps)	hom.mois	12	120	1 440	1 440	1 440	686 880	660 000			
1.4. Aménagiste forestier CTFC région Centre Sud (1/4 temps)	hom.mois	12	120	1 440	1 440	1 440	686 880	660 000			
15. Aménagiste forestier CTFC région Est (1/4 temps)	hom.mois	12	120	1 440	1 440	1 440	686 880	600 000			
1.6. Indemnités mensuelles responsable SIG (1/2 temps)	hom.mois	12	160	1 920	1 920	1 920	915 840	880 000			
1.7. Secrétaire du projet (1/4 temps)	hom.mois	12	95	1 140	1 140	1 140	543 780	522 500			
1.8. Chauffeur (1/3 temps)	hom.mois	12	95	1 140	1 140	1 140	543 780	522 500			

1.9. Ingénieur forestier, Chargé du projet (plein temps)	hom.mois	12	800	9 600	9 600	9 600	4 579 200	4 800 000			
1.10. Assistants (03 personnes plein temps)	hom.mois	36	300	10 800	10 800	10 800	5 151 600	5 400 000			
Total dépenses de personnel				**34 860**	**34 860**	**34 860**	15 687 000	16 767 500	4 215 284	11 702 216	850 000
2. Missions										-	
2.1 Mission de réalisation des inventaires d'exploitation (CTFC et CFC) en moyenne 700 km A/R par commune					5600	5600	2 671 200	5 560 725	2 438 700	3 122 025	
2.2 Mission de suivi des directives d'exploitation et de production des cartes d'exploitation des assiettes annuelles de coupe à destination des communes, des prestataires des communes et/ou des exploitants partenaires					3680	3680	1 755 360	509 000	560 000	-51 000	
2.3 Mission d'évaluation sur le terrain des activités du projet CTFC-MINFOF-projet traçabilité					3680	3680	1 755 360	883 000	212 000	671 000	
Total dépenses missions				**0**	**12 960**	**12 960**	6 181 920	6 952 725			
3. Équipements							-			-	
3.1. Fournitures de bureau (Encre, rames de papier, chrono, feutres…..)	forfait	12	300	3 600	3 600	3 600	1 717 200	228 500		228 500	
3.2 Matériel d'inventaire							-			-	
Boussoles	pièce	10	300	3 000	3 000	3 000	1 431 000			-	
GPS	pièce	8	300	2 400	2 400	2 400	1 144 800	20 000		20 000	
Appareil photo numérique (1 appareil par commune)	pièce	4	200	800	800	800	381 600	440 000	460 000	-20 000	
Corde de chaine	pièce	3	200	600	600		-			-	
Machette	pièce	50	10	500	500	500	238 500	61 000	61 000	-	
Tente	pièce	3	300	900	1500	1500	715 500	400 000		400 000	
Clisimètre	pièce	3	300	900	900	600	286 200			-	
3.3 Matériel informatique							-			-	
Ordinateur portable (1 pour chef de projet et 3 pour les assistants)	pièce	4	1 000	4 000	4 000	4 000	1 908 000	2 000 000	2 000 000	-	

Imprimante (1 pour chef de projet et 3 pour les trois Forêts communales pilotes)	pièce	4	460	1 840	1 720	1 720	820 440	700 000		700 000	
Photocopieur (pour les trois forêts communales pilotes du projet)	pièce	3	500	1 500	2 300	2 300	1 097 100	1 138 000		1 138 000	
Licence Arc View+base de données	pièce	1	5 000	5 000	5 000	5 000	2 385 000	1 160 220	1 160 220	-	
Logiciel DELTA de gestion des données (inventaire, exploitation, transport)	pièce	1	5 000	5 000	5 000	5 000	2 385 000	2 480 000	992 000	1 488 000	
Total dépenses Equipements				**30 040**	**31 320**	**30 420**	14 510 340	8 627 720			
4. Ateliers/Formation							-			-	
4.1 Atelier de lancement du projet (2 jours à Yaoundé)					3960	3960	1 888 920	1 555 725	1 635 725	-1 635 725	1 555 725
4.2 Formation à la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par l'APV FLEGT en collaboration avec le MINFOF (2 jours à Yaoundé)					4400	4400	2 098 800	1 870 575	1 925 575	-55 000	
4.3 Former le chargé de la cartographie / gestion des données du CFC aux SIG en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de traçabilité					4380	4380	2 089 260	3 882 750	2 390 800	1 491 950	
4.4 Former les Cellules de Foresterie Communale et prestataires à l'utilisation et à la maintenance de nouveaux outils de suivi d'exploitation (cartes, document de chantier, document de transport, Logiciel de gestion de données d'exploitation) en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de traçabilité					8040	8040	3 835 080	2 525 850		2 525 850	
4.5 Atelier de clôture (2jours à Yaoundé)						2800				-	
Total Ateliers/Formation				**0**	**20 780**	**23 580**	9 912 060	9 834 900			
5. Gestion de l'information										-	

5.1 Elaboration guide : Production guide de mise en exploitation aux exigences FLEGT (frais d'impression de 500 guides) +plan quinquennal										-	
Production guide d'utilisation logiciel de traitement de données d'exploitation et SIG (100 guides)	unité	100	4	400	400	400	190 800			-	
Réalisation des Plan de Gestion Quinquennaux des trois forêts communales pilotes	unité	3	1 150	3 450	3 450	3 450	1 645 650	242 000		242 000	
Production outils de suivi de l'exploitation (500 guides)	unité	500	4	2 000	2 000	2 000	954 000			-	
5.2. Elaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux d'affichage dans les communes pilotes et exploitants forestiers partenaires)							-			-	
Réalisation des panneaux (1 panneau x 3 communes)	unité	3	300	900	900	900	429 300			-	
Impression (400) supports de communication	unité	400	6	2 400	2400	2400	1 144 800			-	
5.3 Production du rapport							-			-	
Rapport de démarrage du projet	unité	5	10	50	50	50	23 850			-	
Rapport spécifique sur la fonctionnalité du système de base de données	unité	100	6	600	600		-			-	
Rapport d'atelier final de restitution	unité	25	6	150	150	150	71 550			-	
Rapport final des activités et leçons apprises	unité	100	6	600	600	600	286 200			-	
Recueil des directives sur les inventaires d'exploitation	unité	100	6	600	600	600	286 200			-	
Guide d'utilisation du logiciel de gestion forestière	unité	100	6	600	600	600	286 200			-	
Rapport activité communications (conférences, CTFC Infos, autres contributions…)	unité	5	6	30	30	30	14 310	50 550		50 550	

Rapport comité de suivi APV FLEGT (Impression de 100 rapports)	unité	50	6	300	300		-				
5.4 Communication et publicité du projet (Radio, insertion publicitaire dans les journaux, dossier spéciaux, supports numérique des activités	forfaitaire	3	1 000	3 000	3 000	2 000	954 000	361 568		281 568	80 000
Total Gestion de l'information				15 080	**15 080**	**13 180**	6 286 860	654 118			
BUDGET TOTAL				**79 980**	**115 000**	**115 000**	**54 855 000**	**42 836 963**	**18 051 304**	**22 299 934**	**2 485 725**

LE PROJET UICN

Pendant le dernier trimestre 2011 ce projet n'a connu que l'atelier de lancement et quelques activités à hauteur de 3310 euros. Des négociations sont engagées avec le Ministère des forêts et de la faune sur l'opportunité d'agréer des organisations paysannes à la collecte et à l'exploitation des PFNL. Cependant le CTFC a engagé conformément aux cahiers de charges de la convention de financement avec l'UICN à mettre en place des entités juridiques qui vont solliciter des agréments auprès du MINFOF. Par ailleurs des conventions de partenariat ont été signées avec l'ICRAF pour appuyer techniquement le CTFC sur les activités de domestication des PFNL. L'ICRAF prendra à sa charge les coûts liés à leur appui technique

BUDGET DU PROJET UICN

		CF-UICN		**PROPSFE/GIZ**		**ACFCAM**	
NATURE DES DEPENSES PAR ACTIVITES	**TOTAL**	**BUDGET**	**REALISATION**	**BUDGET**	**REALISATION**	**BUDGET**	**REALISATION**
Légaliser les activités des groupes cibles, à travers l'obtention des titres d'exploitation PFNL	20 348	7 620	-	7 393	-	5 335	-
Renforcer les capacités organisationnelles, techniques, managériales, matériels des groupes cibles impliquées dans le SIM PFNL	22 227	12 576	1 322	5 747	-	3 904	-
Renforcer la structure et la qualité actuelle et assurer l'extension du SIM PFNL	11 768	5 366	-	2 973	-	3 430	-
Contribuer au développement et au fonctionnement des filières PFNL	7 774	3 994	152	1 905	-	1 875	-
Dépenses non affectées à une activité	2 744	2 744	1 835	-	-	-	-
Total en Euro	**64 861**	**32 300**	**3 310**	**18 018**	**-**	**14 544**	**-**
Total en FCFA	**42 546 027**	**21 187 411**	**2 171 003**	**11 819 033**	**-**	**9 540 239**	